

Mise à jour du n° 11 | 2010

Conciliation Resources

Accord

an international review of peace initiatives



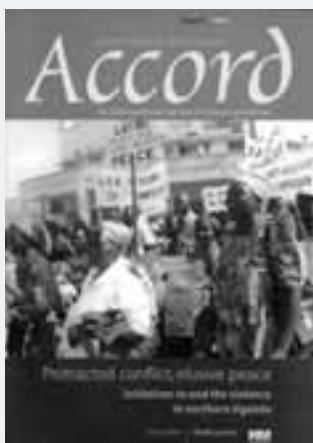
Initiatives pour mettre un terme à la violence dans le nord de l'Ouganda

2002-2009 et le processus de paix de Juba

Accord

Initiatives pour mettre un terme à la violence dans le nord de l'Ouganda

2002-2009 et le processus de paix de Juba



Ce dossier vient compléter le n° 11 de la revue *Accord*, intitulé *Protracted conflict, elusive peace: Initiatives to end the violence in northern Uganda*, disponible gratuitement dans son intégralité (en anglais) sur le site web de Conciliation Resources. Les deux publications existent également sur support papier dans leur version originale en anglais (contacter Conciliation Resources).

www.c-r.org/accord

Conciliation Resources

Londres 2010

Remerciements

Responsable du projet	Elizabeth Drew
Rédacteur en chef de la revue <i>Accord</i>	Alexander Ramsbotham
Directrice des stratégies et de l'apprentissage comparatif	Cynthia Petrigh
Représentante de l'organisation Quaker Peace and Social Witness	Mary Dobbing
Directeur exécutif	Andy Carl
Conseillère spéciale	Mareike Schomerus
Traductrice	Anne Caron

Que soient ici remerciés tout particulièrement, pour leur contribution au texte, Veronica Isala Eragu, Aaron Griffiths, Caesar Pobllicks, Ben Shepherd et Kennedy Tumutegyereize.

Un grand merci également aux auteurs, aux personnes qui ont relu les textes, aux photographes et à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la conception et l'édition de cette publication.

Cette publication a été réalisée grâce au soutien financier du Département du développement international du Royaume-Uni, du ministère norvégien des Affaires étrangères, du département fédéral suisse des Affaires étrangères et de l'Agence suédoise de coopération internationale et de développement.

Publié par

Conciliation Resources
173 Upper Street
London N1 1RG
United Kingdom

Téléphone **+44 (0)20 7359 7728**
Fax **+44 (0)20 7359 4081**
Courriel **accord@c-r.org**
Site web **www.c-r.org**

© Conciliation Resources 2010

La reproduction de ce document à des fins pédagogiques est autorisée. Nous remercions les utilisateurs de citer la source et d'informer Conciliation Resources.

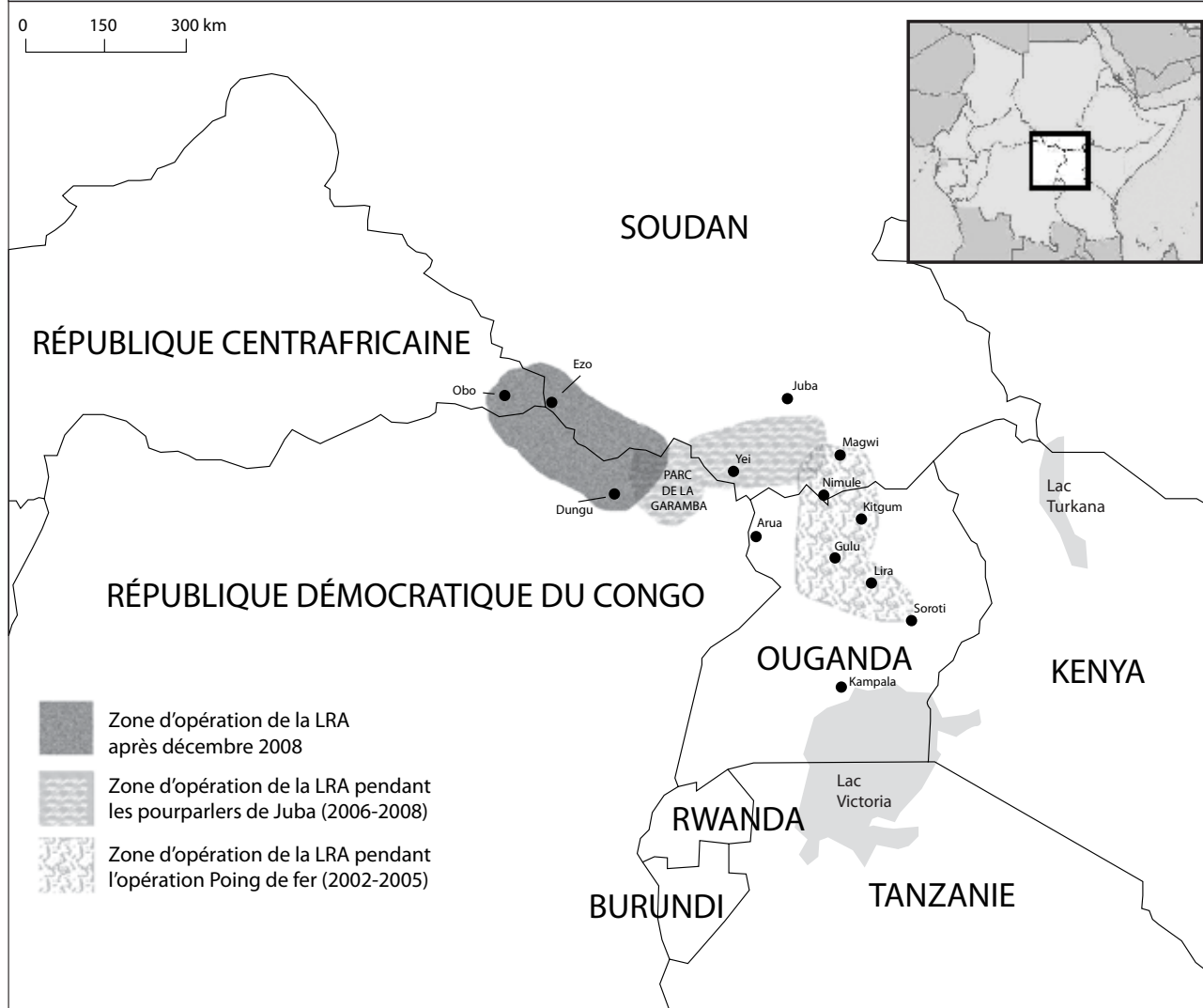
ONG enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro 1055436

Photo de couverture : Lors d'une consultation avec des dirigeants de la LRA, des personnes déplacées se prononcent en faveur de mécanismes de justice traditionnelle (Ouganda, novembre 2007)

Sommaire

Carte de l'Ouganda	4
Carte des zones d'opération de l'Armée de résistance du Seigneur	5
Sigles	5
Les acteurs	6
Paix et conflit dans le nord de l'Ouganda. Un aperçu de la période 2002-2006	8
Chris Dolan	
À la recherche de solutions : un aperçu des pourparlers de Juba	11
Mareike Schomerus, avec la collaboration de Betty Achan Ogwaro	
Interview: Hizkias Assefa	17
Interview: Julian Hottinger	18
Interview: Rwot David Onen Acana II	20
Interview: Jan Egeland	22
Justice et négociation	24
Barney Afako	
Principaux textes et accords	27
Chronologie	28
Pour aller plus loin	32
Précédents numéros	32

Zones d'opération de l'Armée de résistance du Seigneur



* La délimitation des zones d'opération est approximative

Sigles

ACORD	Agence de coopération et de recherche pour le développement	MNR	Mouvement national de résistance
AFRICOM	Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique	APLS/MPLS	Armée/Mouvement populaire de libération du Soudan
RDC	République démocratique du Congo	DPA	Département des affaires politiques des Nations unies
CPI	Cour pénale internationale	HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IKV	Conseil inter-églises pour la paix des Pays-Bas, affilié à Pax Christi	OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations unies)
LRA	Armée de résistance du Seigneur	UNRF	Front de salut national de l'Ouganda
LRA/M	Armée/Mouvement de résistance du Seigneur	UPDF	Forces de défense populaire de l'Ouganda (armée régulière ougandaise)
ONG	Organisation non gouvernementale		

Les acteurs

Yoweri Kaguta Museveni est président de la République d'Ouganda depuis 1986, année où son mouvement, l'Armée de résistance nationale (*National Resistance Army, NRA*), s'est emparé du pouvoir en renversant le gouvernement dirigé par l'Armée nationale de libération de l'Ouganda (*Uganda National Liberation Army, UNLA*), de Tito



Yoweri Museveni, Kampala, novembre 2007

© REUTERS/James Akema

Okello. Il a ensuite remporté les élections de 1996 et de 2001, puis, en 2006, le premier scrutin multipartite depuis sa prise de pouvoir. La légitimité de ces élections a été contestée à plusieurs reprises, notamment au niveau de la Cour suprême, et les partis d'opposition et la société civile ont dénoncé la réduction continue de l'espace démocratique. On reconnaît à Yoweri Museveni le mérite d'avoir établi une paix relative dans le centre et l'ouest de l'Ouganda, et mené des réformes économiques qui ont sorti un grand nombre de personnes de la pauvreté – dans les zones touchées par le conflit, dans le nord et l'est, la pauvreté est cependant deux fois supérieure à la moyenne nationale (30 %). La manière dont Yoweri Museveni a géré la guerre contre l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*) a par ailleurs fait l'objet de diverses critiques : approche trop militaire, souffrances infligées aux civils et non-prise en compte des causes fondamentales du conflit, entre autres. Yoweri Museveni se présentera à l'élection présidentielle prévue pour 2011.

Joseph Kony est le chef de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*), un groupe armé qui lutte contre le régime de Yoweri Museveni depuis 1986. Du fait des atrocités commises contre les civils acholis, la LRA a perdu le soutien de la population dans le nord de l'Ouganda. En 2005, la Cour pénale internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt contre Joseph Kony. En 2006, ce dernier a exprimé le souhait d'entamer des



Joseph Kony, après une réunion avec Jan Egeland à Ri-Kwamba (Sud-Soudan), novembre 2006

© REUTERS/Stuart Price

négociations de paix. Après s'être montré particulièrement inaccessible pendant des décennies de guerre, il s'est ouvert pour la première fois à la communauté internationale lors des pourparlers de Juba (2006-2008). Il a donné des conférences de presse et rencontré des délégations du nord de l'Ouganda, du Sud-Soudan et des Nations unies. Cependant, il n'a pas respecté les conditions négociées en son nom à Juba et a refusé de signer l'Accord de paix final. Depuis 2008, après le déclenchement de l'offensive militaire du gouvernement (opération *Coup de tonnerre*), il s'est de nouveau coupé du monde extérieur. Des partisans de la LRA ont émis diverses déclarations qui émanaient prétendument de Joseph Kony, mais on doute que ces dernières représentent vraiment ses positions.

Vice-président du gouvernement du Sud-Soudan, le **général Riek Machar Teny-Dhourgon** a été le médiateur principal des pourparlers de Juba. C'est une personnalité très controversée, notamment parce que, dans les années 1990, il a quitté l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS, mouvement rebelle du sud du Soudan) pour s'allier au gouvernement de Khartoum. Plus tard, il a renoué avec l'APLS et est devenu vice-président du gouvernement du Sud-Soudan après la mort de John Garang. Sa médiation des pourparlers de Juba a coïncidé avec ses conflits politiques personnels au Soudan. Depuis la signature manquée des accords de Juba et l'action militaire du gouvernement ougandais contre la LRA, il a renouvelé publiquement son soutien à une résolution politique et pacifique du conflit.

L'ancien président du Mozambique **Joaquim Alberto Chissano** a été envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies dans les zones d'opération de la LRA. Nommé à la fin de l'année 2006, Joaquim Chissano a donné une plus grande visibilité internationale aux pourparlers de Juba. Son implication a surtout eu une valeur symbolique, mais il a su faire revenir les parties à la table des négociations à des moments critiques. En 2009, il a présenté son rapport final au Conseil de sécurité de l'ONU en tant qu'envoyé spécial.



Joaquim Chissano, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, s'adresse à des journalistes devant la salle du Conseil de sécurité, New York, mars 2007

© United Nations, New York

Délégation de la LRA aux pourparlers de Juba

La délégation de la LRA/M était composée en grande partie de membres de la diaspora. Il y avait également quelques militaires et des Ougandais restés dans leur pays.

Martin Ojul a dirigé la délégation de la LRA/M de juillet 2006 jusqu'au début de l'année 2008. Désavoué par Joseph Kony, il a démissionné simultanément en raison de la mort de Vincent Otti. La nature exacte des relations de Martin Ojul, connu comme un prêcheur local, avec la LRA et le gouvernement ougandais est restée confuse pendant toute la durée des pourparlers de Juba.

David Nyekorach Matsanga a remplacé Martin Ojul à la tête de la délégation de la LRA. Conseiller politique indépendant, blogueur sur les affaires africaines, il participe sporadiquement à la vie politique ougandaise depuis plus d'une décennie. La nature de ses relations avec les dirigeants de la LRA est également peu claire. Il a démissionné de la délégation en 2009.

Justin Labeja, membre de la délégation depuis le début des pourparlers de Juba, en est ensuite devenu le chef officiel.

Délégation du gouvernement ougandais aux pourparlers de Juba

Cette délégation rassemblait des personnalités politiques de haut niveau ainsi que des membres des forces de sécurité ougandaises.

Ruhakana Rugunda, le chef de la délégation, a été membre de plusieurs gouvernements ougandais. À l'époque des pourparlers, il était ministre de l'Intérieur. Il avait déjà participé à des négociations de paix entre la LRA et le gouvernement ougandais. On lui a reproché d'avoir maintenu l'approche non politique des autorités de Kampala, et de n'avoir proposé aucune véritable base de négociation au début des pourparlers de Juba. Au fil du processus, Ruhakana Rugunda s'est trouvé peu à peu placé sur le devant de la scène, notamment après qu'il se fut rendu au parc de la Garamba pour y rencontrer les dirigeants de la LRA. Il est maintenant représentant permanent de l'Ouganda aux Nations unies. C'est en cette qualité qu'il a présidé le Conseil de sécurité de l'ONU en juillet 2009, pendant que l'Ouganda siégeait comme membre non permanent de cet organe.

La Cour pénale internationale

En décembre 2003, l'Ouganda a été le premier pays à effectuer auprès de la CPI une demande de saisine sur une situation dans son territoire. En juillet 2004, le procureur de la CPI, **Luis Moreno-Ocampo**, a ouvert une enquête officielle. En juillet 2005,



Luis Moreno-Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale, juin 2008

© United Nations, New York

la CPI a émis contre cinq dirigeants de la LRA des mandats d'arrêt pour crimes contre l'humanité. Les personnes visées étaient Joseph Kony, Vincent Otti (aujourd'hui décédé), Okot Odhiambo, Raska Lukwiya (aujourd'hui décédé) et Dominic Ongwen. On a reproché à la CPI de ne pas avoir enquêté sur les crimes de guerre qui auraient été commis par les Forces de défense populaire de l'Ouganda (UPDF, l'armée gouvernementale). Certains estiment que les mandats ont contribué à réduire les attaques de la LRA et à faciliter les pourparlers de paix. D'autres les ont vus comme un obstacle aux négociations et comme la principale raison pour laquelle Joseph Kony a refusé de signer l'accord de paix final.

IKV Pax Christi, une organisation non gouvernementale hollandaise œuvrant dans le domaine de l'établissement de la paix, a contribué à la mise en place des pourparlers de Juba en organisant en amont des contacts entre la LRA et Riek Machar. Elle s'est retirée du processus au moment d'une controverse portant sur les modalités des négociations, mais a organisé – en 2007 à Mombasa (Kenya) – une réunion séparée entre des représentants de la LRA/M et du gouvernement ougandais. Cette réunion, qui a dessiné les contours d'un accord de paix, a également été perçue comme un facteur de division et de méfiance au sein de la LRA/M.

Paix et conflit dans le nord de l'Ouganda. Un aperçu de la période 2002-2006

Chris Dolan

La période 2002-2006 a été celle durant laquelle le « conflit oublié » du nord de l'Ouganda a acquis une visibilité réelle et commencé à susciter l'attention de la communauté internationale. Au cours de ces années marquées par une escalade de la violence qui a contraint un nombre croissant de personnes à quitter leur foyer, les enjeux de dimension internationale qu'étaient le terrorisme, le respect des principes humanitaires et la justice ont pesé sur les choix stratégiques des parties au conflit.

Dans le sillage de la « guerre contre le terrorisme » lancée peu auparavant, les acteurs internationaux ont donné leur aval au retour à la solution militaire. À l'issue de pourparlers tenus en janvier 2002, sous les auspices du Royaume-Uni, entre l'Ouganda et le Soudan, les Forces de défense populaire de l'Ouganda (*Ugandan People's Defence Force*, UPDF, l'armée régulière) ont été autorisées à effectuer des incursions dans le sud du Soudan. Ces raids avaient pour objectif annoncé de sauver des enfants enlevés et de capturer Joseph Kony, le leader de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army*, LRA), ainsi que les principaux dirigeants du mouvement armé.

La « guerre contre le terrorisme » contraignait le gouvernement soudanais (qui, selon une opinion largement répandue, soutenait la LRA) à se positionner désormais de manière extrêmement prudente. En mars 2002, un an après que le Département d'État américain eut inscrit la LRA sur sa liste d'« autres organisations terroristes », l'Ouganda adopta la Loi de lutte contre le terrorisme, qui érigeait en infraction pénale l'appartenance au mouvement armé. Exposant à des poursuites pour trahison les civils qui œuvraient localement en faveur du dialogue, et compliquant les enjeux pour les gouvernements qui envisageaient de soutenir ces initiatives, cette décision vint porter un coup aux efforts de paix entrepris sur le terrain.

Après le passage de 6 000 soldats dans une session d'entraînement organisée par les États-Unis dans le cadre d'une « préparation périodique », les UPDF lancèrent en mars 2002 l'opération *Iron Fist* (*Poing de fer*). Initialement prévue pour s'achever en l'espace de quelques semaines, elle devait être prolongée à de multiples reprises.

L'offensive contre la LRA préleva un lourd tribut et les UPDF, poussées dans leurs retranchements, durent trouver de nouvelles recrues. Les chefs de village des districts de Gulu et de Kitgum reçurent l'ordre de recruter au moins cinq hommes sur leur territoire respectif. Dans l'ensemble des régions touchées par le conflit, les milices constituées sur une base ethnique vinrent apporter 30 000 hommes supplémentaires, armés mais n'ayant reçu que la plus expéditive des formations. Des troupes présentes dans d'autres régions du pays furent redéployées dans le nord – le gouvernement devait ultérieurement imputer l'échec du désarmement de combattants dans la région du Karamoja au déplacement vers le nord de soldats auparavant affectés à ce secteur.

Cette stratégie avait d'autres coûts, parmi lesquels on peut naturellement citer la décision des autorités, en octobre 2002, de réduire de 25 % le budget des services sociaux afin de dégager des fonds et pouvoir financer la construction de routes pour la progression de l'armée dans le nord du pays.

Cette militarisation accrue eut des conséquences désastreuses sur le plan humanitaire. Le nombre de personnes déplacées, qui s'élevait à 400 000 environ avant le lancement de l'opération *Poing de fer*, devait dépasser les 1 500 000, constituant à un moment la troisième plus grande population de personnes déplacées dans le monde. Et l'opération se solda à bien des égards par des résultats exactement inverses aux objectifs affichés : loin de permettre de retrouver des enfants capturés et d'éliminer le danger de la LRA, elle ne fit qu'accroître le nombre d'enlèvements (5 000 nouveaux cas pour la seule période allant de juin 2002 à mars 2003, selon Human Rights Watch) et intensifier la menace que représentait le groupe armé, qui étendit ses opérations et s'enfonça bien plus avant dans les secteurs de Lango et de Teso. On vit réapparaître sous une forme massive le phénomène des enfants gagnant chaque soir les zones urbaines afin d'y trouver la sécurité.

De nouvelles raisons de poursuivre le conflit apparurent : dans le sud du Soudan, on surprit ainsi des membres importants des UPDF en train de collecter des bois précieux dans leur zone d'opération. L'offensive militaire parvint à son objectif dans un domaine : le nombre de rebelles de la LRA

Titulaire d'un doctorat obtenu en 2005 à la London School of Economics, **Chris Dolan** a vécu dans le nord de l'Ouganda à la fin des années 1990. Il travaillait alors pour l'ONG ACORD. Son ouvrage *Social Torture: the Case of Northern Uganda, 1986-2006*, a été publié en avril 2009 aux éditions Berghahn Books. Depuis juillet 2006, il est directeur du Refugee Law Project à la Makerere University de Kampala.

se « déclarant » à la Commission d'amnistie passa de 1 086 en 2002 à 3 601 en 2004, avant de retomber à 90 en 2007.

Parallèlement à l'intensification de ses activités militaires contre la LRA, le gouvernement ougandais était sérieusement engagé, dans la région du West Nile (Nil occidental), dans des pourparlers de paix avec le Front de salut national de l'Ouganda II (*Uganda National Rescue Front II*, UNRF II, une faction dissidente du Front de la rive occidentale du Nil – *West Nile Bank Front*, WNBK – comptant des membres de l'UNRF qui refusaient la paix avec le président Yoweri Museveni). Ces pourparlers avaient pour objectif de mettre un terme au conflit avec l'UNRF, entamé plus de deux décennies auparavant, après l'éviction d'Idi Amin Dada en 1979. Le cessez-le-feu conclu en juin 2002 entre le gouvernement et l'UNRF II fut présenté par les autorités ougandaises comme un résultat annexe de l'opération *Poing de fer*. L'ampleur de la démobilisation consécutive fut toutefois minime, en comparaison des recrutements militaires dans d'autres régions du pays.

À partir du milieu de l'année 2003, des milices ethniques furent mises sur pied afin de contrer la LRA. En moins d'un an, on arma ainsi plus de 30 000 hommes dans les régions de Lango et de Teso, ainsi que dans le district de Kitgum. Dans la région de Teso, la première milice (*Amuka*) fut constituée par Musa Ewero, le *Commissioner* (représentant du gouvernement) du district de Kisoro, qui abandonna son poste pour s'engager auprès des siens. Cette milice et celles créées par la suite respectivement dans la région de Lango (les *Rhino Boys*) et le district de Kitgum (les *Frontier Guards*) passèrent rapidement sous le contrôle du gouvernement.

Dans les districts de Lira et de Gulu, les tensions ethniques s'aggravèrent au début de l'année 2004 après le massacre de quelque 200 personnes dans le camp de déplacés de Barlonyo (région de Lango) et les attaques langis menées en représailles contre la population acholi – le massacre étant généralement imputé à la LRA, un mouvement vu comme acholi.

Des tentatives en faveur de la paix

Durant cette période, les quelques initiatives de paix émises par le gouvernement ou ayant reçu son aval ne permirent aucune avancée. La LRA ne donna pas suite à l'appel lancé en novembre 2002 par l'Équipe présidentielle pour la paix (PPT), une instance nouvellement créée qui avait demandé au mouvement armé de se regrouper dans des « zones sûres ».

Les efforts déployés en mars 2003 par une équipe élargie emmenée par le demi-frère de Yoweri Museveni, Salim Saleh, en vue d'entamer le dialogue avec la LRA, restèrent pareillement vains. Repoussant l'appel au regroupement dans des zones sûres lancé par le président ougandais, la LRA exigea application d'un cessez-le-feu dans toute la région. Après le retrait, en avril 2003, de l'offre gouvernementale de cessez-le-feu limité et la démission du président de la PPT, une

nouvelle équipe (*Uduru Kuc*) chargée de négocier la paix fut constituée, mais n'obtint guère de résultats elle non plus.

Le 15 novembre 2004, le gouvernement déclara un cessez-le-feu de sept jours pour permettre à l'ancienne ministre Betty Bigombe, avec le soutien des États-Unis, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, de mener des pourparlers. Malgré la prolongation de la trêve, les affrontements ne tardèrent pas à reprendre : le 1^{er} janvier 2005, la LRA lança une offensive contre Alero, dans le district de Gulu.

Multiplication des initiatives de la communauté internationale

L'engagement de l'ONU s'accrut dans de très fortes proportions après la venue en Ouganda, en novembre 2003, du secrétaire général adjoint des Nations unies aux Affaires humanitaires, Jan Egeland. Alerté par le constat dressé par celui-ci, selon lequel la situation en Ouganda était l'une des plus graves crises humanitaires du monde, le Conseil de sécurité condamna les atrocités commises par la LRA. La visite entraîna également une hausse notable des interventions extérieures, à partir du début de l'année 2004.

Cette prise de conscience du problème ougandais au sein de la communauté internationale intervenait dans un cadre plus large comprenant un certain nombre d'éléments nouveaux dans le domaine humanitaire et en matière de justice. L'Ouganda fut en quelque sorte un cas d'application des nouvelles stratégies d'une communauté internationale dont l'ordre du jour avait changé.

C'est ainsi à peu près à cette époque que l'on décida d'accorder une priorité accrue à la question des personnes déplacées : le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) élargit son mandat afin d'y inclure les personnes déplacées, et l'ONU travailla en étroite collaboration avec le gouvernement de Kampala pour mettre au point, en 2004, une politique nationale en la matière, fondée sur les principes des Nations unies (l'Ouganda a été le premier État au monde à adopter un tel texte). Par ailleurs, le nord de l'Ouganda fut l'une des zones pilotes pour la mise en œuvre de la très controversée « *approche de responsabilité sectorielle* » (*cluster approach*), par laquelle des agences onusiennes assument une responsabilité de coordination pour des aspects spécifiques d'une situation humanitaire.

Dans le domaine de la justice pénale internationale aussi, l'attention de la communauté internationale vint se porter sur le pays : en 2003, le président Museveni déféra la situation ougandaise à la toute nouvelle Cour pénale internationale. Sous les regards de tous ceux qui s'interrogeaient sur sa capacité à tenir son engagement de réduire l'impunité dont jouissent les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, la CPI émit des mandats d'arrêt à l'encontre de cinq dirigeants de la LRA en juillet 2005, qui furent rendus publics en octobre de la même année.

Parmi les personnes mises en accusation, seuls Joseph Kony et Okot Odhiambo seraient encore en vie aujourd'hui. Dominic Ongwen aurait été tué en 2005 et Raska Lukwiya en 2006. Quant à Vincent Otti, il aurait été exécuté par la LRA en octobre 2007 dans le Parc national de la Garamba, en République démocratique du Congo (RDC), où la LRA s'était regroupée durant les pourparlers de Juba.

L'initiative de la CPI ne fut pas favorablement accueillie par tous. Les acteurs de la société civile firent valoir que la saisine de la juridiction allait dans le sens contraire de celui de la Loi d'amnistie, dont un nombre important de rebelles commençaient à se réclamer. S'il suscita le mécontentement des tenants de la justice internationale, ce scepticisme servit aussi de déclencheur à un débat plus approfondi, en Ouganda comme au sein de la communauté internationale, sur le rôle de la justice et des mécanismes traditionnels tels que les processus de vérité et d'octroi de réparations.

D'importants changements intervinrent également dans le contexte national et régional durant cette période. Le référendum national de juillet 2005 ouvrit la voie au rétablissement d'un système multipartite suspendu depuis 1986. À l'occasion des élections organisées en février 2006, le Mouvement national de résistance (MNR) fit un score quasi nul dans les régions septentrionales en proie au conflit.

Au-delà des frontières ougandaises, des avancées furent obtenues dans deux situations de conflit particulièrement instables : un Accord de paix global fut signé au Soudan en janvier 2005 et des élections se déroulèrent en RDC en 2006. L'évolution de la situation au Soudan, en particulier, eut un impact important pour la LRA. Avec l'accord de paix, Khartoum avait en effet moins de raisons – et de possibilités – d'apporter son soutien au mouvement rebelle ougandais, et le gouvernement du Sud-Soudan se montrait désormais moins enclin à continuer d'accueillir l'armée ougandaise sur son sol.

L'intérêt porté par la communauté internationale et l'évolution de la situation politique au plan national et régional pesèrent en toute logique sur les choix stratégiques du gouvernement ougandais, amené à démontrer sa détermination à faire progresser la paix dans la région et à protéger la population du pays. Par ailleurs, les perspectives économiques ouvertes par le retour d'une certaine stabilité dans le sud du Soudan constituaient une autre très bonne raison de mettre un terme au conflit. C'est sur cette toile de fond que s'ouvrirent en juillet 2006 à Juba les négociations de paix entre le gouvernement ougandais et la LRA.

Le cessez-le-feu obtenu en septembre vint soulager les populations des régions du nord de l'Ouganda dans lesquelles opérait la LRA. L'opération *Poing de fer* et la riposte de la LRA avaient entraîné une militarisation sans cesse croissante au plan national et poussé la crise humanitaire à son paroxysme. Le cessez-le-feu permit toutefois aux UPDF de se redéployer dans le Karamoja et de reprendre un

processus de désarmement caractérisé par des méthodes militaires et brutales, alors que la situation aurait requis une approche humanitaire. Cet épisode montre clairement que les stratégies déployées vis-à-vis du conflit, au plan intérieur et international, ont manqué d'une analyse politique de l'ensemble des tensions au niveau national et dans les pays voisins, et qu'elles n'ont pas apprécié correctement l'intérêt de solutions locales inscrites dans une perspective nationale visant à instaurer une paix durable dans tout le pays.

À la recherche de solutions : un aperçu des pourparlers de Juba

Mareike Schomerus, avec la collaboration de Betty Acan Ogwaro

Les pourparlers de Juba ne se sont pas achevés de la manière espérée. À l'issue d'un processus de négociation approfondi, et dans l'ensemble inclusif, entre l'Armée/Mouvement de résistance du Seigneur (LRA/M) et le gouvernement ougandais, marqué par un niveau de dialogue inégalé en vingt ans de conflit violent, la LRA/M a, au bout du compte, refusé de signer l'accord final.

Depuis, le gouvernement ougandais a mené des offensives militaires contre la LRA jusque dans le sud du Soudan, en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine ; le mouvement armé est pour sa part à l'origine d'attaques sanglantes. Depuis décembre 2009, on peut dresser le constat suivant : les dirigeants de la LRA n'ont été ni capturés ni tués et l'on ignore exactement l'état de la capacité militaire du mouvement. Cet article se penche sur les raisons de l'échec des pourparlers et les leçons à en tirer.

Le contexte des pourparlers de paix

Au vu des résultats décourageants des négociations politiques, réduites à leur plus simple expression, qui avaient eu lieu jusqu'alors entre les deux camps, les chances de réussite d'une quelconque initiative de paix apparaissaient bien minces lorsque les pourparlers de Juba ont démarré, à l'été 2006. L'absence de clarté des revendications de la LRA, les échéances imposées par les autorités ougandaises, les attaques lancées par le gouvernement et le fait que rien n'ait été fait pour résoudre les problèmes au cœur du conflit sont autant de raisons expliquant l'échec des négociations antérieures.

Après des initiatives de paix infructueuses et une série d'actions militaires non décisives, tout contact sérieux avec la LRA avait été perdu en 2005. Dans un climat marqué par la montée de l'hostilité de la communauté internationale vis-à-vis du mouvement armé, la Cour pénale internationale (CPI)

ouvrit cette année-là une enquête – controversée – sur les violations commises et lança des mandats d'arrêt contre cinq de ses dirigeants.

Par ailleurs, la signature en janvier 2005 de l'Accord de paix global entre le gouvernement soudanais et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (*Sudan People's Liberation Movement/Army*, MPLS/APLS) marqua le déclin du soutien des autorités de Khartoum à la LRA. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, un gouvernement semi-autonome fut créé dans le Sud-Soudan, qui avait ses propres intérêts à en finir avec la violence perpétrée par la LRA. Plutôt que d'envisager le recours à la force pour faire partir la LRA du pays, le vice-président de cette nouvelle entité, Riek Machar, entreprit d'examiner la possibilité d'instaurer un processus de négociation. Les deux parties au conflit avaient envoyé une série de signaux aux responsables politiques du Sud-Soudan indiquant, au début de 2006, que le moment semblait propice à la mise en place d'une plateforme de discussions, dont l'absence jusque là (de même que celle d'un médiateur suscitant la confiance de tous les protagonistes) avait entravé sérieusement toute résolution pacifique.

Persuadée que la seule solution réaliste pour instaurer une paix durable passait par l'ouverture de pourparlers impliquant des acteurs de la société civile, l'ONG IKV Pax Christi, basée aux Pays-Bas, œuvrait déjà pour amener les parties en conflit à la table des négociations (voir entretien avec Hizkias Assefa, p.17).

Tandis que Riek Machar tentait de se mettre en lien avec le commandement de la LRA, des représentants du mouvement approchaient Pax Christi, qui servit d'intermédiaire pour établir un premier contact avec le vice-président du gouvernement du Sud-Soudan. À l'issue d'une série de rencontres secrètes, ce dernier put se tourner vers le gouvernement ougandais et l'informer que la LRA était prête à entamer des pourparlers de paix.

Mareike Schomerus est enseignante-chercheuse au Development Studies Institute (DESTIN) de la London School of Economics. Elle travaille sur les conflits violents, l'établissement de la paix et la sécurité humaine. Elle a beaucoup écrit sur les questions liées aux conflits et à la recherche de la paix en Ouganda et au Soudan. Elle a mené un travail de terrain auprès de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en amont des pourparlers de Juba, et pendant leur déroulement. Ses recherches portent également sur l'impact du conflit ougandais sur la population civile soudanaise.

Betty Acan Ogwaro est actuellement ministre de l'Agriculture de l'État d'Équatoria orientale, au Sud-Soudan. Pendant les pourparlers de Juba, elle était représentante du comté de Magwy (État d'Équatoria orientale) à l'Assemblée législative du Sud-Soudan et faisait partie du Secrétariat pour la paix, chargé des questions administratives liées aux négociations.



Ceux-ci s'ouvrirent à Juba le 14 juillet 2006. Les délégations s'accordèrent sans tarder sur le programme des négociations :

- 1) cessation des hostilités
- 2) solutions politiques globales
- 3) justice et responsabilité
- 4) démobilisation, désarmement et réinsertion
- 5) cessez-le-feu permanent

Si chaque point à l'ordre du jour fit, au final, l'objet d'un accord au contenu substantiel et détaillé, il s'avéra très difficile de trouver une dynamique d'ensemble et de susciter une véritable volonté politique. Ce n'est pas sans difficultés non plus que l'on parvint à créer des conditions équitables permettant l'instauration de la confiance entre les parties. Nous abordons en détail ci-dessous les éléments à l'origine de ces difficultés, qui expliquent l'échec final des pourparlers. Citons notamment : le décalage entre les motivations et les attentes des parties respectives ; les différences de capacité de négociation et de mandat ; la poursuite de la violence et de la défiance ; la complexité des intérêts en présence et la difficulté à gérer les pourparlers ; les obstacles empêchant les acteurs internationaux d'apporter un soutien total aux pourparlers.

Des motivations et des attentes différentes

Ce sont des raisons différentes qui ont poussé les parties à s'asseoir à la table des négociations, et chacun est arrivé avec ses priorités spécifiques. Placés l'un et l'autre sous la pression de la communauté internationale, les deux camps voyaient le processus de paix comme une occasion de se repositionner. Acculée dans une position difficile du fait de l'Accord de paix global au Soudan et des mandats d'arrêt émis par la CPI, la LRA tenait dans les pourparlers une chance de neutraliser ces menaces et de se réinventer en tant que voix de toute l'opposition ougandaise.

Confronté aux critiques de la communauté internationale, le gouvernement ougandais voyait là pour sa part la possibilité de montrer qu'il accordait une attention soutenue aux régions du nord. Il considérait toutefois les pourparlers comme un moyen limité dans le temps de mettre au point les modalités techniques de l'arrêt de l'insurrection de la LRA, alors que celle-ci les envisageait comme un processus politique ouvert. Percevant les choses différemment, les parties se sont assises à la table des négociations avec des attentes différentes, ce qui est venu entraver le chemin d'une résolution du conflit.

Prétendant avoir acquis dans une large mesure la victoire militaire sur la LRA, le gouvernement considérait le mouvement armé davantage comme une épine dans le pied que comme un véritable opposant politique. Le fait que le leader de la LRA, Joseph Kony, soit toujours en vie demeurait un affront personnel pour un grand nombre de responsables des services de sécurité ougandais qui le pourchassaient depuis des années. Ils s'étaient cependant résolus à accepter des pourparlers susceptibles de mettre un point final à vingt années de conflit, en offrant à la LRA un « atterrissage en douceur » négocié. La délégation du gouvernement avait pour instruction de manier à la fois la carotte de l'amnistie pour Joseph Kony et ses commandants et le bâton des dates butoirs et de l'action militaire. Les autorités ougandaises ne trouvaient pas contradictoire de poursuivre leurs actions militaires, qu'elles envisageaient dans le cadre d'un ensemble de mesures destinées à contraindre la LRA à signer un accord essentiellement technique.

Confortée par le soutien de la communauté internationale aux pourparlers, la délégation de la LRA/M, toutefois, dédaignait l'offre d'amnistie et estimait que l'imposition d'échéances et la poursuite des offensives militaires étaient contraires à l'esprit d'un processus de paix politique. Elle voyait dans les négociations l'occasion de redonner une dimension politique à un conflit qui ne présentait plus que le visage d'une violence absurde. Cherchant pour la première fois à obtenir une large visibilité devant la presse internationale, la délégation voulait modifier la perception du

conflit et mettre en avant ce qu'elle considérait comme les causes profondes de celui-ci. Elle entendait faire valoir la légitimité d'une guerre menée contre un régime oppresseur. Et l'inclusion de membres de la diaspora acholi dans le processus de négociations témoignait de la nécessité de prendre enfin en compte un certain nombre de problèmes anciens.

Pour beaucoup d'observateurs, la participation de la LRA aux négociations n'était qu'un écran de fumée destiné à masquer l'objectif véritable de ses dirigeants : reconstituer les forces du mouvement. On ne sait pas au final si la LRA/M cherchait sans arrière-pensées à trouver un règlement politique. Mais la théorie de la diversion ne permet en tout cas pas d'expliquer pourquoi la LRA/M s'est exposée durant tout le processus de Juba : l'importante couverture médiatique à laquelle le processus de Juba a donné lieu a contraint le mouvement à renoncer à l'un des éléments clés de sa stratégie de guerre, le maintien du « mythe » du héros Kony. En tout état de cause, quelles qu'aient été ses intentions de départ, la LRA, peinant à établir un programme politique, sombrant dans les dissensions et les luttes de pouvoir et poursuivant ses atrocités contre la population, a au bout du compte entamé sa propre crédibilité lors des négociations.

Représentation et force de négociation

Les écarts existant entre les délégations ont également constitué un obstacle au bon déroulement des négociations. Aucune des parties au conflit n'était représentée par son protagoniste principal : le leader de la LRA, Joseph Kony, et le président ougandais, Yoweri Museveni, se sont l'un et l'autre tenus à l'écart du processus.

La délégation du gouvernement se composait de personnes expérimentées et comportait des responsables de haut rang, notamment le ministre de l'Intérieur, Ruhakana Rugunda. L'équipe mise en place au début des pourparlers incluait toutefois aussi l'officier chargé depuis des années des opérations militaires contre la LRA. Une initiative qui pouvait laisser douter de la sincérité des intentions du gouvernement ougandais et semblait confirmer les craintes du mouvement armé que l'on n'accorde davantage d'attention aux atrocités commises par ses membres qu'à celles perpétrées par l'armée régulière. Les délégations du gouvernement n'ont cessé d'envoyer des signaux ambigus, mais ont également fait preuve de patience et accepté la longue mise en place du processus et l'amateurisme fréquemment manifesté par la délégation de la LRA/M.

Le problème de la représentation s'est posé de manière bien plus aiguë dans le camp de la LRA, dont la délégation se composait principalement de membres de la diaspora acholi. Les délégués se sont plaints de ne pas bénéficier de l'assistance technique nécessaire pour mener à bien recherches et négociations, ce qui ne les plaçait pas sur un pied d'égalité avec l'autre partie. Seul un lien ténu les unissait par ailleurs au haut commandement du mouvement. Pour

renforcer la délégation, Riek Machar a tenté, en vain, de convaincre le numéro 2 de la LRA, Vincent Otti, de participer aux pourparlers.

On peut aussi émettre des réserves quant au lien entre la délégation et la base. Si beaucoup d'Acholis en Ouganda se sentent marginalisés au plan politique et nourrissent un antagonisme réel contre le gouvernement de Kampala, ce sont également eux qui sont les principales victimes des violences, commises par la LRA aussi bien que par l'armée ougandaise. Leur besoin urgent d'une solution n'était peut-être pas perçu de manière aussi forte par les Acholis vivant à l'étranger, dont l'objectif était de résoudre les problèmes nés des événements des années 1980 et à l'origine du conflit actuel. Certains membres de la délégation ont mis en avant leurs propres intérêts personnels et politiques lorsque les pourparlers ont été véritablement lancés, ce qui a créé des tensions au sein de la délégation et de la société civile, en Ouganda et au Soudan.

Poursuite de la violence et de la défiance

Le premier accord, qui concernait la cessation des hostilités, a été violé par les deux camps pratiquement dès sa signature, en août 2006. L'absence de moyens suffisants rendait par ailleurs très difficile la surveillance de son application. L'imprécision des dispositions a été à l'origine d'un certain nombre de violations : les lieux de rassemblement – en particulier celui situé à l'est du Nil – n'étant pas clairement délimités, ni les combattants de la LRA ni ceux de l'armée ougandaise ne savaient précisément où ils devaient se regrouper. D'autres violations ont été commises de manière délibérée. Des observateurs ont ainsi constaté que le point de rassemblement oriental avait été totalement encerclé par les troupes ougandaises. Des soldats soudanais présents sur le terrain ont signalé des attaques contre la LRA lancées à partir d'hélicoptères, ce que le gouvernement ougandais a démenti. La LRA a riposté et s'en est pris violemment à des soldats ougandais et des civils soudanais. Ces violations ont porté un coup à la crédibilité des pourparlers de Juba et fait reculer l'espoir que les négociations de paix mettent un terme à la violence.

Du point de vue de la LRA, cependant, les principaux points de blocage résidaient dans l'accord sur la justice et la responsabilité, d'une part, et celui sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, d'autre part. Pour Joseph Kony, la hiérarchie entre les juridictions locales, la division spéciale de la Haute Cour ougandaise nouvellement créée et la CPI restait ambiguë (voir l'article de Barney Afako p. 24). Le quatrième point de l'accord relatif au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion n'établissait pas clairement ce qu'il adviendrait de la LRA et de son chef juste après la signature. Résultat du sentiment de défiance existant entre les parties, un fossé séparait les éléments négociés des points solidement acquis.



Échange de documents entre Ruhakana Rugunda (à gauche), Riek Machar (au centre) et Martin Ojul (à droite) à l'issue de la négociation de l'Accord de paix final. © PETER MARTELL/AFP/Getty Images

Des voix multiples et des processus parallèles

Les initiatives mises en place afin de permettre à un grand nombre d'acteurs de faire entendre leur voix (des parlementaires et des organisations de la société civile ougandaise ont ainsi été invités à participer aux pourparlers en tant qu'observateurs) auraient dû contribuer à l'édification d'un processus de paix crédible et solidement ancré à la base. Or la multiplicité des intérêts en jeu a parfois fait des pourparlers de Juba un instrument au service des objectifs politiques de chacun, les parties impliquées tentant de se servir de la cause de la LRA pour exprimer leurs propres griefs contre le gouvernement ougandais.

Les différents acteurs mettant chacun l'accent sur des aspects spécifiques, un certain nombre de points de contact entre représentants acholis, qui auraient pu avoir un effet positif sur le dialogue politique ougandais, ont en fait brouillé la communication avec la LRA.

Il s'est par ailleurs avéré très difficile de parvenir à une position commune de la société civile de part et d'autre de la frontière ougando-soudanaise. Les Acholis du Soudan et ceux d'Ouganda ont ainsi tenu des ateliers chacun de leur côté, en juin 2006 et mars 2007 respectivement. Aucun des accords négociés à Juba n'envisageait les questions de la responsabilité et de la réconciliation pour les populations du Sud-Soudan, et de nombreux membres de la société civile soudanaise ont eu le sentiment que leurs préoccupations n'avaient pas été prises en compte.

Tous ces éléments ont rendu très difficile la gestion du contenu des pourparlers centraux. Les efforts de médiation à Juba n'ont pas permis de combler tous les écarts entre les parties. Mais par ailleurs, la tenue à Mombasa au printemps 2007, sous les auspices de Pax Christi, d'une série de négociations parallèles entre certains membres de la délégation de la LRA/M et une autre délégation de négociateurs du gouvernement ougandais a peut-être aussi contribué à l'érosion de la confiance dans le processus central. La rencontre de Mombasa a certes débouché sur

un projet d'accord et permis, d'une certaine manière, de relancer un processus qui était au point mort. Mais elle a également exacerbé la défiance parmi la délégation de la LRA/M, contribué à une scission au sein de la direction du mouvement et rendu plus complexe encore le processus des pourparlers.

Le poids de la communauté internationale et la question de la justice

Dans un contexte où plusieurs dirigeants de la LRA étaient sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI, la corrélation entre paix et justice, une question qui divisait l'opinion locale aussi bien que la communauté internationale, s'est trouvée au cœur des pourparlers de Juba [voir l'article de Barney Afako p. 24]. Beaucoup de pays soutenant la CPI étaient pris en étau entre la nécessité d'appuyer les pourparlers et celle de protéger leur engagement en faveur de la CPI. Dans ces circonstances particulières, l'idée répandue selon laquelle Joseph Kony et la LRA étaient des fanatiques religieux agissant de manière irrationnelle et se montrant incapables de négocier de façon constructive a permis à certains acteurs internationaux de ne pas prendre clairement position sur la question d'un éventuel compromis politique avec la LRA. La communauté internationale n'a par conséquent apporté qu'un soutien ambigu et parcellaire aux pourparlers, qui s'est révélé insuffisant pour créer les conditions et le levier politique nécessaires à la signature d'un accord final.

L'organisation des pourparlers s'est par ailleurs heurtée à de sérieuses difficultés. Après une période assez chaotique au début, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a pris les choses en main et a fini par envoyer son responsable, Jan Egeland, rencontrer dans la brousse des dirigeants de la LRA (novembre 2006). L'OCHA a eu toutes les peines du monde à s'acquitter de sa tâche et, ainsi que l'explique Jan Egeland dans ce dossier, le fait qu'une agence de secours humanitaire ait été chargée de mettre en place un processus politique à Juba est révélateur des problèmes de coordination et de moyens au sein du système des Nations unies.

La création en octobre 2006 d'un fonds des Nations unies pour l'initiative de Juba laissait augurer d'un important apport permettant de résoudre les problèmes financiers rencontrés dans cette première étape du processus. Mais les difficultés surgirent là aussi : versements lents en raison d'un vaste processus de consultation, et impact d'un afflux soudain de liquidités, qui pourrait avoir favorisé des dissensions au sein de la LRA. Sur un plan général, l'avancée des pourparlers n'a pas été contrôlée de manière suffisamment stricte pour que les parties soient véritablement incitées à surmonter leur défiance mutuelle et à négocier en toute bonne foi.

La désignation à la fin 2006 de Joaquim Chissano comme envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies dans les zones d'opération de la LRA avait pour objectif de remédier à cette défiance. Il ne fait pas de doute que l'ancien

chef de l'État mozambicain, dont la nomination semblait témoigner de la détermination de l'ONU à traiter ce conflit depuis une perspective à la fois régionale et politique, a fait peser le poids de la communauté internationale dans le processus et permis de maintenir celui-ci en vie. Mais on a aussi reproché à Joaquim Chissano de ne pas avoir pris clairement position sur l'offensive militaire lancée par l'armée ougandaise en décembre 2008.

Par ailleurs, l'implication du Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) dans des frappes militaires lancées après les pourparlers a ravivé certains doutes antérieurs quant à la position américaine durant le processus. Semblant vouloir associer une tentative de règlement politique à une stratégie nouvelle de renforcement des moyens militaires locaux, Washington n'a pas adopté une attitude claire vis-à-vis du conflit ougandais. Un représentant des États-Unis a rejoint l'équipe de médiation en 2007, pratiquement au moment même où la création de l'AFRICOM était annoncée. Le caractère équivoque du mandat de la nouvelle structure n'a fait qu'accroître les craintes que celle-ci ne fournisse un soutien militaire à l'armée ougandaise – ce qu'elle a fait, effectivement.

Il apparaît donc que les acteurs internationaux n'ont pas envoyé de signaux clairs montrant qu'ils soutenaient les pourparlers ou bien tel ou tel accord. Les interventions des acteurs internationaux n'ont, dans l'ensemble, guère été marquées par la fermeté et la détermination – celle par laquelle Joaquim Chissano est parvenu à débloquer une situation inextricable étant à ranger dans la catégorie des exceptions. Empêtrée dans ses contradictions et démesurément prudente, la communauté internationale n'a pas eu les moyens de peser sur les parties en présence, ou n'a pas voulu le faire lorsque cela était possible.

Vers une nouvelle approche

Après l'arrêt du processus de Juba, à la fin de l'année 2008, la recherche d'une solution au conflit s'est de nouveau orientée vers les options militaires. Soutenue par l'AFRICOM et les forces de la RDC et du Sud-Soudan, l'armée ougandaise a lancé le 14 décembre 2008 l'opération *Coup de tonnerre*, bombardant le camp de la LRA. L'offensive avait officiellement pour but de faire pression sur Joseph Kony afin qu'il signe l'accord. Faute de résultat, les objectifs ont été revus et l'on a cherché à affaiblir les rebelles et détruire leur structure de commandement. Aucun des deux objectifs n'a, semble-t-il, été totalement atteint, et les conséquences humanitaires sont catastrophiques dans de vastes zones du Sud-Soudan, de la RDC et de la République centrafricaine.

La LRA a perpétré des massacres atroces à titre de représailles. Pour la population civile de trois pays, la présence militaire accrue est synonyme d'insécurité et non de protection. On estime que 400 000 personnes environ ont dû quitter leur foyer ; très peu peuvent bénéficier d'une aide humanitaire.



**En haut : Arrivée de Riek Machar à Nabanga pour la cérémonie de signature de l'Accord de paix final
Ci-dessus : Les dignitaires attendent Joseph Kony à la cérémonie de signature.**

© Marelle Schomnus

Bien que la paix ne soit toujours pas instaurée dans la région, les pourparlers de Juba ne sont toutefois pas restés sans effet. Ils ont relancé le débat sur le rôle de la justice internationale dans les processus de paix au niveau local, fait apparaître des points de vue différents quant aux racines de l'insurrection de la LRA et laissé émerger certaines des revendications légitimes des populations du nord de l'Ouganda.

D'une manière plus complète que tout ce qui avait été obtenu lors de précédentes négociations, le deuxième point de l'ordre du jour a permis de définir un plan pour mettre un terme à la marginalisation politique du nord de l'Ouganda. Les engagements pris par le gouvernement ougandais en vue du redressement de cette région du pays figurent parmi les aspects positifs du processus. Les trois années de pourparlers, marquées par l'engagement des États de la région et la mise au point par la négociation de cinq accords au contenu important, ont permis le retour de la plupart des personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda. Le processus a établi le fondement du Plan pour la paix, la reprise et le développement dans le nord, lancé par le gouvernement en octobre 2008 et dont l'application a démarré en avril 2009. Le point deux de l'ordre du jour peut servir de base pour un nouveau processus de paix.

Riek Machar a fait part de son désir de continuer à mettre en œuvre des approches négociées et innovantes pour progresser vers la résolution du conflit. Les représentants actuels de la LRA/M ont appelé à un cessez-le-feu, afin de

renouer le contact avec leurs dirigeants. Le gouvernement ougandais a fait savoir qu'il était toujours prêt à envisager un compromis avec Joseph Kony si celui-ci décidait de signer les documents négociés.

Pour autant, il est sans doute réducteur de considérer les choses depuis l'unique perspective mettant en avant Joseph Kony comme le point de blocage empêchant la résolution d'un conflit régional dans lequel sont désormais impliquées plusieurs armées et plusieurs opérations des Nations unies. Le fait qu'il n'ait pas signé l'accord obtenu à l'issue d'un processus de négociation largement ouvert est peut-être le signe d'un refus de faire aboutir celui-ci, mais aussi de problèmes plus fondamentaux.

Il ressort des pourparlers de Juba qu'un accord de paix solide et durable ne peut être obtenu que si toutes les parties assises à la table des négociations font preuve d'un minimum de détermination politique. Par son attitude, la communauté internationale peut renforcer ou affaiblir cette détermination et, à cet égard, les meilleures conditions n'ont pas été réunies à Juba pour garantir la réussite du processus. La délégation de la LRA a été handicapée par une différence de capacité et par des problèmes de légitimité. En outre, l'intégration de différents acteurs, bien que conduite de manière progressive, n'a pas toujours contribué à la clarté et à la confiance.

À l'image de la réalité des conflits qu'ils cherchent à résoudre, les processus de paix et de négociation sont nécessairement complexes et abordent des questions qui vont parfois bien au-delà des seuls intérêts des parties. Les pourparlers de Juba ne sont toutefois pas parvenus à concilier intégration d'un grand nombre d'acteurs et obtention d'un accord effectif. Au final, ce sont les tensions de fond qui ont prévalu et il s'est avéré impossible de faire coïncider les impératifs liés à la justice internationale (et les implications politiques de ces impératifs) et l'obtention d'un accord de paix négocié. Juba a montré que le soutien aux processus de paix ne peut plus s'envisager de la même manière après l'entrée en vigueur du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Une nouvelle approche est nécessaire.

Interview : Hizkias Assefa

L'engagement de la société civile : Pax Christi et le processus de Juba

Le présent article décrit brièvement comment le mouvement catholique pour la paix Pax Christi, une organisation non gouvernementale, a facilité le dialogue entre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et le gouvernement de l'Ouganda au cours du processus de Juba. Il est tiré d'une interview de Hizkias Assefa, qui travaillait pour Pax Christi à l'époque. En raison des efforts actuels visant à l'instauration de la paix dans la région, et des sensibilités qui en résultent, cet article retrace simplement les grandes lignes de l'action de cette organisation.



L'engagement de Pax Christi dans les négociations visant à mettre un terme au conflit avec la LRA remonte à 1998, et mon intervention personnelle a commencé en 1994.

Les négociations de Juba ont pu débuter en raison des contacts et de la confiance qui s'étaient établis pendant ce temps entre les deux protagonistes : la LRA et le gouvernement ougandais. Ces relations ont servi de base aux premières prises de contact avec Joseph Kony, le chef de la LRA, et son adjoint, Vincent Otti, au début de 2006, puis, plus tard dans l'année, entre les hauts dirigeants de la LRA et le gouvernement ougandais, ce qui a abouti au lancement des pourparlers de Juba.

Joseph Kony avait écrit à Pax Christi pour demander notre médiation. Le lieu des pourparlers était important pour la LRA, dont certains membres étaient visés par des mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI). Le Soudan n'étant pas signataire du Statut de Rome, les membres de la LRA pouvaient entrer dans le sud du pays sans risquer une arrestation. Nous avons donc sollicité le gouvernement du Sud-Soudan afin qu'il accueille une réunion nous permettant de lancer un processus de négociation très discret. Un certain nombre de facteurs nous ont toutefois empêchés d'aller

jusqu'au bout de la conception de ces négociations, ainsi que nous le prévoyions initialement.

Malgré les conditions difficiles des négociations, un accord important de cessation des hostilités a été obtenu à la fin du mois d'août 2006, ce qui a effectivement mis un terme aux combats dans le nord de l'Ouganda. À la fin de l'automne, toutefois, les négociations ont été bloquées, et les deux délégations étaient très frustrées de cet enlisement. Il y avait beaucoup de suspicion et d'animosité chez les délégués, et on ne les a pas aidés à les surmonter. Les parties n'ont même pas été en mesure d'obtenir des rencontres informelles avec un modérateur pour éliminer certains des blocages, alors que les deux délégations avaient sollicité une telle aide. La confiance des deux parties, notamment celle de la LRA, dans les pourparlers de Juba s'était fortement éffritée à cette époque, et elles voulaient un changement de lieu.

On a alors envisagé un « canal alternatif » pour tenter de relancer les négociations. Au début de 2007, Pax Christi a organisé des discussions informelles à Mombasa (Kenya) afin de tenter de résoudre les blocages du processus officiel, causés en partie par l'atmosphère de vase clos à Juba. L'idée était de transférer toute avancée réalisée à Mombasa vers le processus de médiation officiel de Juba. Les entretiens ont eu lieu à Mombasa, avec l'aval du représentant principal de chaque partie au conflit. Avant d'entamer les discussions, nous avons reçu l'assurance que les autres membres du groupe de médiation de Juba seraient informés de l'existence du « canal alternatif ». En matière de négociation au sens propre du terme, les pourparlers de Mombasa ont été l'occasion d'une interaction plus sincère et ouverte entre les parties, par rapport à ceux de Juba.

De nombreuses raisons expliquent l'échec des pourparlers de Juba, et celui de précédents efforts de paix. Les négociations de Mombasa ont éliminé les obstacles empêchant une communication directe entre les hauts responsables des deux parties. Toutefois, la possibilité de s'appuyer sur ces avancées a été largement perdue lors de la reprise des pourparlers à Juba.

Hizkias Assefa est spécialiste international des processus de paix et professeur d'études des conflits au Center for Justice and Peacebuilding de l'Eastern Mennonite University, à Harrisonburg, en Virginie (États-Unis). Lorsqu'il travaillait pour Pax Christi, il a joué un rôle de médiation dans la période précédant les pourparlers de Juba, et au cours des premières phases du processus. Plus récemment, il a participé à des initiatives de médiation au Sénégal et au Nigeria, et joué le rôle d'expert en médiation lors des pourparlers parrainés par l'Union africaine et dirigés par Kofi Annan pour mettre fin aux violences qui ont éclaté au lendemain des élections tenues en décembre 2007 au Kenya.

Interview : Julian Hottinger

Le point de vue d'un médiateur

Pouvez-vous nous expliquer comment la Suisse s'est impliquée dans le processus de Juba dès son commencement ?



La Suisse avait déjà participé activement aux négociations de Naivasha (Kenya), qui avaient abouti à la signature de l'Accord de paix global entre le gouvernement soudanais et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (MPLS/APLS), en 2005.

Le gouvernement du Sud-Soudan nous a fait part de son souhait de dialoguer avec l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en vue de mettre fin aux homicides, enlèvements et viols frappant les communautés soudanaises locales, et nous a demandé comment entamer une telle démarche. Il fallait qu'une délégation réellement représentative du haut commandement de la LRA vienne négocier à Juba.

Vers la mi-juin 2006, on avait déjà une idée approximative de ce que la LRA voulait aborder dans les négociations. Il s'agissait plus ou moins du fameux programme en cinq points du processus de Juba. Nous savions aussi que la question de la Cour pénale internationale (CPI) posait problème, et qu'il y avait un débat chez nous concernant le point 3 du programme, sur la réconciliation et la responsabilité.

Au début, il a fallu fournir tout un travail technique pour voir ce qui pouvait être fait, ce qui était impossible, comment enchaîner les choses et comment ne pas laisser de failles dans le processus. Nous avons cherché à savoir comment nous pouvions élaborer un processus rendu extrêmement complexe par le fait que nous avions une délégation de la LRA à Juba, mais que les représentants du mouvement avec lesquels nous devions réellement négocier étaient encore dans la brousse. Cela a été un travail de groupe où chacun a apporté sa contribution, ses compétences, ses connaissances et son expérience. Parallèlement, nous essayions de voir ce qui marcherait le mieux et, en cas d'échec, les solutions de rechange pouvant être mises en œuvre.

Comment avez-vous répondu aux débats sur la justice et la paix qui ont entouré le processus de Juba ?

Le gouvernement du Sud-Soudan était favorable au fait que la Suisse ait des contacts avec la CPI. Nous avons été très actifs dans l'élaboration du Statut de Rome, aussi fallait-il que nous ayons un ambassadeur qui explique à la CPI ce que nous faisons à Juba, pendant que j'assistais et conseillais les médiateurs – sans participer moi-même directement à la médiation.

En juin 2006, certains craignaient que le processus de Juba sacrifie la justice au nom de la paix. Nous avons décidé de jouer un rôle très actif dans le processus de Juba, mais sans nous engager dans les questions ayant trait à la responsabilité et à la justice. Nous pensions que ces questions devaient être traitées par les Africains, mieux placés que les Européens ou d'autres Occidentaux pour les résoudre d'une manière compréhensible dans la région.

Après de longues nuits de discussion, j'avais bon espoir de trouver une solution par la création d'une sorte de tribunal spécial en Ouganda. Le concept était vague au début, mais nous avons une idée claire des solutions permettant de rendre une forme de justice sans porter préjudice à la CPI.

Pouvez-vous commenter l'action des différents organismes des Nations unies à Juba ?

L'implication des Nations unies au début du processus par le biais du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) était tout à fait appropriée, car nous étions également préoccupés par des questions humanitaires telles que les enlèvements d'enfants par la LRA et le problème des personnes déplacées.

L'arrivée du président Chissano comme représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, en décembre 2006, a également eu une influence positive. Sa venue a témoigné d'un intérêt renforcé de la part de la communauté internationale, et conféré un plus grand poids et une meilleure visibilité à la présence de celle-ci. La LRA faisait preuve de nervosité et se montrait parfois méfiante vis-à-vis du processus de Juba. Joaquim Chissano a pu expliquer les

Julian Thomas Hottinger travaille pour le département fédéral suisse des Affaires étrangères. Ce médiateur très expérimenté a fourni une assistance technique lors de pourparlers de paix dans des situations de conflit, notamment au Soudan, en Indonésie et en Ouganda. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et s'est spécialisé comme médiateur des conflits internationaux au Canadian International Institute for Applied Negotiations (CIAN) d'Ottawa (Canada).

choses différemment et réviser le calendrier des négociations, ainsi que certains aspects de l'ordre du jour.

Il a également impliqué dans le processus des diplomates de pays de la région, qui l'ont aidé à tracer les contours d'une solution potentielle. Il a tenu Kampala et Kinshasa bien informés de ce qui se passait. Il existait une réelle volonté de regarder au-delà des frontières du Sud-Soudan ou du nord de l'Ouganda, pour envisager la totalité des zones affectées par la LRA, ce qui relevait évidemment du mandat de Joaquim Chissano.

Quelle est votre perception générale de l'influence de la communauté internationale sur les négociations de Juba ?

Ce processus était assez isolé. De ce fait, l'impact international a été restreint. Mais nous avons pu mettre en place un processus débouchant sur une forme d'accord qui avait le potentiel nécessaire pour résoudre les problèmes visés. Et c'était très important.

Parallèlement, il y avait un débat général concernant la CPI et la question de savoir s'il fallait ou non négocier avec des combattants mis en accusation. Ce débat était sans aucun doute sain et nécessaire. Il y a eu beaucoup d'incompréhensions. Ainsi, certains en Afrique pensaient que les Africains subissaient la pression de la justice internationale. Pour ce qui est de Juba, le débat n'a pas abouti à de réelles conclusions, mais il a fait réfléchir les gens à ces questions. Peut-être que le contexte qui a marqué le début du processus de Juba, en juillet 2006, ne se répétera pas ailleurs.

Que manquait-il à la configuration du processus de Juba ?

À Juba, nous n'avons pas pu créer un climat de confiance. Les délégués de la LRA n'étaient pas les vrais décideurs. Ils devaient constamment consulter les dirigeants dès que les questions abordées dépassaient leurs connaissances ou leur compréhension, et requéraient des explications. Les choses dites à Juba étaient interprétées différemment sur le terrain ou à la Garamba.

Quelles leçons avez-vous tirées de Juba ?

Tout d'abord, qu'il faut des processus africains pour les conflits africains. Cela tient à la dynamique, à la structure, au fonctionnement et à l'organisation du processus, ainsi qu'à sa méthodologie. Il en résulte également que les différents processus de paix africains doivent être gérés différemment.

En deuxième lieu, l'Ouganda est une démocratie. Le gouvernement n'a pas été le seul à discuter avec la LRA. Des représentants des Acholis du nord de l'Ouganda ont participé au processus, de même que des élus du parlement ougandais et des délégués des structures régionales. Les médiateurs doivent prendre en compte les opinions de ceux qui représentent le peuple, et également la façon dont ces derniers travaillent par rapport aux priorités politiques nationales et au sein du processus de paix lui-même. Les Acholis aurait dû être mieux organisés. Ils se précipitaient à la

Garamba pour débattre des questions avec la LRA sans pour autant participer à l'ensemble du processus. De la sorte, il y avait plusieurs niveaux de discussion.

Enfin, il convient de faire attention aux délégations qui ne représentent pas nécessairement bien les parties concernées. Obtenir un accord sans que les vrais décideurs soient présents était un problème constant. Nous le savions, mais nous nous y sommes heurtés jusqu'à la fin.

Diriez-vous que les pourparlers de Juba ont été un succès ?

Je crois pouvoir dire que le processus a montré qu'il était possible de négocier avec des groupes très, très difficiles. Nous avons plus avancé avec la LRA pendant le processus que pendant toutes les années qui ont précédé. Je crois également que, jusqu'à la disparition de Vincent Otti, en 2007, la LRA voulait réellement trouver une solution. Après ça, nous avons peut-être perdu le contrôle du processus. Mais plusieurs composantes de l'accord de Juba ont commencé à être mises en œuvre en Ouganda. Par ailleurs, le processus a fourni un cadre permettant de traiter les problèmes visés, et ce cadre pourrait bien se révéler très utile si les négociations reprennent un jour.

Cela dit, il serait malhonnête d'affirmer que le processus a été un succès. Si les pourparlers de Juba ont grandement amélioré la situation dans le nord de l'Ouganda et bénéficié aux Acholis pour le moment, ils ont déplacé le problème et fait empirer la situation pour d'autres. À Juba, jusqu'au dernier moment, nous ne savions pas si nous avions un accord ou pas.

Interview : Rwot David Onen Acana II

La participation de la société civile acholi à Juba

L'organisation des pourparlers

Quelles sont vos impressions concernant la médiation dans le processus de Juba ?



Les pourparlers ont fait intervenir différents acteurs, aux niveaux international et local, ce qui a conféré une légitimité au processus. L'équipe de médiation comprenait des personnes de haute valeur et dignes du plus grand respect. Mais sa faiblesse résidait dans le manque de suivi des progrès effectués, des difficultés et des problèmes rencontrés, notamment lorsque le leader de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), Joseph Kony, a cessé de participer directement au processus. Le rôle de médiation du gouvernement du Sud-Soudan est devenu progressivement plus difficile, car il n'était pas considéré comme neutre.

Quelle a été votre plus grande réussite lors de ces pourparlers ? Et votre plus grand échec ?

L'équipe gouvernementale était composée de personnes compétentes, mais elle n'a pas eu apparemment tout le soutien des dirigeants politiques de Kampala. La délégation de la LRA comportait également des personnalités compétentes, mais il existait une forme de rivalité interne entre elles, ce qui a provoqué des dissensions, y compris avec d'autres intervenants.

Comment qualifieriez-vous le rôle de la communauté internationale ?

La communauté internationale a soutenu le processus, financièrement et politiquement. Mais ses représentants n'étaient pas tous d'accord sur la manière de conclure le processus. Plus particulièrement, les États-Unis étaient en faveur d'une solution militaire et n'étaient pas à l'origine disposés à soutenir le dialogue.

Pensiez-vous vraiment que la LRA voulait un accord de paix ? Pourquoi a-t-elle changé d'avis ?

La LRA voulait la paix, mais elle devait encore prendre conscience des réalités de la situation. Kony disait qu'il ne voulait pas être jugé par la Cour pénale internationale (CPI) et qu'il ne signerait aucun accord de paix tant que les mandats émis contre lui ne seraient pas retirés. Il y avait une très grande méfiance, et le processus n'est pas parvenu à l'éliminer. La dernière offensive militaire (l'opération *Coup de tonnerre*) n'a fait qu'accentuer ces problèmes.

Les questions en jeu

Le processus de Juba a-t-il abordé les bonnes questions ?

Les questions abordées à Juba étaient les bonnes d'une manière générale, mais les intérêts spécifiques des dirigeants de la LRA n'ont pas été pris en compte. On estimait que ceux-ci étaient englobés dans les accords, mais les dirigeants de la LRA n'ont jamais été de cet avis. Il aurait fallu un engagement plus important de la LRA, qui s'est trop appuyée sur ses mandataires (la délégation de la LRA).

Quel est votre point de vue sur la justice en tant qu'instrument de paix, et comment les victimes perçoivent-elles l'approche traditionnelle ?

Nous pensons que la justice traditionnelle ne se substitue pas à la justice « classique », mais qu'elle joue un rôle complémentaire et contribue à l'ensemble du processus de justice. Ces deux approches doivent se compléter, et non se concurrencer.

Le rôle de la société civile

Quel a été votre rôle, en tant que leader de la société civile, dans la phase préparatoire des pourparlers et pendant les pourparlers eux-mêmes ?

Mon rôle a d'abord consisté à rencontrer des politiques et des acteurs clés, afin de leur faire valoir que le dialogue était la solution la plus réaliste et la plus viable pour obtenir la

Rwot David Acana II a été nommé chef suprême des Acholis, une nouvelle fonction, en janvier 2005 à Gulu. À ce titre, il dirige Ker Kwaro Acholi, un centre de coordination agissant pour la résolution des conflits aux niveaux familial, clanique, interclanique et interethnique, et responsable des mécanismes traditionnels de gestion des conflits. M. Acana, avec d'autres leaders de la société civile, a condamné l'approche militaire dans le nord de l'Ouganda et exhorté les donateurs à continuer de soutenir une solution négociée.

paix. J'ai rencontré John Garang, alors leader du MPLS/APLS, au parc national de Simba Lodge Hell's Gate, à Naivasha, le 17 septembre 2003, et j'ai sollicité son aide pour entrer en contact avec le haut commandement de la LRA, et également pour les amener à considérer la question du nord de l'Ouganda, en admettant qu'une paix relative puisse être obtenue au Sud-Soudan. J'ai joué un rôle de passerelle entre la LRA et le gouvernement ougandais pour l'instauration d'un dialogue sur la paix. J'ai également conseillé les délégations des deux parties, informé la communauté et la population en général, en les appelant à soutenir le processus de paix.

Quel est l'apport de leaders de la société civile comme vous dans les négociations de paix ?

Nous apportons une évaluation analytique des difficultés inhérentes aux processus de paix. Nous pouvons jouer le rôle d'émissaires et d'intermédiaires sûrs pour les deux parties. Nous appelons à la tolérance et à la patience. Notre présence confère une légitimité au processus et permet de relayer les voix de la population. Les personnalités de la société civile ne sont pas élues, mais elles ont une grande légitimité aux yeux des communautés qu'elles représentent, car elles sont le plus souvent impartiales et bénéficient ainsi de la confiance des populations concernées.

Quelle a été l'influence des leaders de la société civile sur le processus officiel de médiation, à Juba et à Ri-Kwangba ?

La présence des leaders de la société civile a donné de la crédibilité au processus et permis de faire entendre la voix des habitants dans le processus de paix. Malgré les difficultés de ces deux années de négociations, ils ont entretenu le processus et fait en sorte que les parties impliquées poursuivent leur dialogue. Même lorsque les représentants de la LRA se sont retirés, la société civile a toujours tout fait pour que les parties reviennent à la table des négociations.

Mais l'impression selon laquelle il y a eu trop d'intervenants envoyant des messages contradictoires était fondée. À certains moments, ce phénomène a été très préjudiciable au processus de paix, car ces groupes avaient parfois des intérêts divergents, ce qui ralentissait le rythme des négociations. Dans des pourparlers de paix, il est parfois nécessaire de trouver un compromis entre représentativité et efficacité. S'il est souhaitable de représenter toutes les opinions au cours d'un processus, il peut s'avérer difficile de trouver un équilibre entre les intérêts des divers groupes. Pour être inclusif, il faut savoir faire preuve de créativité.

Quelle a été votre plus grande réussite lors de ces pourparlers ? Et votre plus grand échec ?

Nous avons obtenu que le conflit prenne fin dans le nord de l'Ouganda, et les gens ont pu commencer à revenir chez eux. Toutefois, le problème a été exporté en République démocratique du Congo et dans le Sud-Soudan. Notre plus grand échec a été de ne pas parvenir à arrêter la poursuite

de la guerre après la non-signature de l'accord de paix en novembre 2008.

Après Juba

De quelle manière les pourparlers de Juba ont-ils pesé sur la dynamique paix-conflit ?

Bien que l'accord de paix n'ait pas été signé, le processus a montré qu'il était possible de dialoguer avec la LRA, et que la société civile était un acteur important pour la paix.

À votre avis, quelles actions permettraient de sortir de l'impasse actuelle ?

Il faudrait que la société civile, la LRA et le gouvernement ougandais se réunissent et s'accordent sur l'orientation du processus de paix avant d'entreprendre toute démarche concrète. Les préoccupations des hauts responsables de la LRA doivent être spécifiquement prises en compte.

Quel doit être le rôle de la société civile à présent ?

Les organisations de la société civile doivent faire en sorte que les parties restent disposées à dialoguer, et les aider à revenir sur les questions les plus litigieuses, afin que les accords résultants soient acceptables par tous, et donc signés. Parallèlement, il est important d'amener les dirigeants ougandais à faire une priorité de la mise en œuvre des points 1 et 2 de l'ordre du jour, en montrant que ces derniers auront une influence positive sur la stabilité future de la région.

Les négociations sont-elles vraiment la bonne approche pour mettre un terme au conflit ?

Oui, car elles permettent de résoudre les problèmes sous-jacents qui entraînent la poursuite du conflit, et donc de mettre un terme à ce dernier.

Interview : Jan Egeland

Les Nations unies et Juba

Qu'avez-vous obtenu lors des pourparlers de Juba ?

À Juba, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a amené le nord de l'Ouganda sur la scène internationale, permettant que ce conflit oublié et méconnu suscite l'attention, que des moyens lui soient consacrés et que des initiatives en faveur de la paix soient lancées. En deuxième lieu, nous avons contribué à l'obtention et au maintien d'un arrêt des hostilités.

Je considère cela comme une véritable réussite.

Beaucoup de gens sont incapables d'observer les grandes tendances. Ils constatent les difficultés actuelles et décident que tout a été mal fait. J'étais sur le terrain en 2003. À cette époque, des gens se faisaient massacrer tous les jours, on comptait deux millions de personnes déplacées, et ce nombre ne cessait d'augmenter. Dans le nord de l'Ouganda, aujourd'hui, on voit des villages qui se reconstruisent et des habitants qui rentrent chez eux. Depuis 2006, il y a eu peu d'homicides comparativement dans le nord de l'Ouganda.

J'aurais aimé que les pourparlers parviennent véritablement à mettre un terme aux activités militaires de la LRA et permettent la réinsertion de ses membres. J'aurais souhaité éviter la rupture des négociations, car elle a semé le chaos parmi les communautés vulnérables de l'est de la RDC et du Sud-Soudan. Tout cela est terrible, mais la situation n'en est pas moins incontestablement meilleure qu'avant le début du processus de paix.



Jan Egeland, ancien secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, évoque au siège des Nations unies l'avancement des efforts de paix en Ouganda et en République démocratique du Congo (New York, septembre 2006)

© United Nations, New York/Michael Castro

Comment doit-on évaluer un processus de paix qui, comme celui de Juba, ne débouche pas sur un accord final ?

J'ai participé à plus d'une dizaine de processus de paix. Si on prend l'exemple de la Colombie, on constate que les efforts fournis se sont soldés par un échec, et que la situation est au final inchangée, voire pire qu'avant. Donc, arriver à une cessation prolongée des hostilités, puis à une situation où la vie de millions de gens a été améliorée de façon permanente, comme dans le nord de l'Ouganda, n'est pas un mauvais résultat. Dans la vraie vie, l'alternative n'est pas entre une « guerre parfaite » ou une « paix parfaite ». Il s'agit davantage d'une « guerre imparfaite » ou d'une « paix imparfaite ».

En novembre 2006, vous avez rencontré Joseph Kony, le leader de la LRA. De quoi avez-vous parlé avec lui ?

De par mon mandat, il me fallait essayer d'éviter que les gens souffrent. Quand j'ai rencontré Kony, j'ai compris que je n'aborderai pas la question de la CPI, d'une part, et que, d'autre part, un retour à la terreur serait aussi horrible pour les civils que pour les membres de la LRA. J'ai donc essayé de rendre aussi attrayante que possible une autre solution, permettant d'éviter la poursuite de la guerre et de la terreur.

Que faudrait-il faire pour que la paix progresse, à présent ?

Ces vingt années de terreur liée à la LRA montrent qu'il ne peut y avoir de solution purement militaire. Il y a eu de nombreuses tentatives de ce genre dans les années qui ont précédé le processus de paix de Juba.

Les initiatives en faveur de la paix doivent comporter trois axes : tout d'abord, la protection des civils, par des accords portant sur la sécurité ; ensuite, il faut essayer de capturer ceux qui mettent en œuvre la terreur. Enfin, il est nécessaire de viser à nouveau un accord durable, ce qui signifie tendre la main aux membres de la LRA que l'on souhaite réinsérer. Quant à ceux qui doivent aller en prison, il faudra qu'ils y aillent.

Jan Egeland est directeur exécutif de l'Institut norvégien pour les affaires internationales, et professeur associé à l'université de Stavanger. Il a été secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence de juin 2003 à décembre 2006. Il possède une expérience considérable dans les domaines de l'aide humanitaire et de la résolution des conflits, de par ses fonctions aux Nations unies, à la Croix-Rouge internationale et au Croissant-Rouge international, au gouvernement norvégien et dans les ONG.

Certaines des leçons de Juba peuvent-elles servir à d'autres processus ?

Le processus de paix entamé dans le nord de l'Ouganda comportait une faille : le département politique des Nations unies et les professionnels de la médiation n'ont pas pu, en 2005-2006, se déployer en force dans la région en vue d'appuyer les efforts diplomatiques. Ils ne disposaient pas des moyens nécessaires. C'est pourquoi mon organisation, l'OCHA, a dû s'impliquer. L'OCHA n'est pas censée s'occuper des processus de paix, mais plutôt de la coordination des réponses humanitaires. Mais comme personne d'autre ne pouvait mettre en place un soutien international significatif pour l'effort de paix du Sud-Soudan, nous nous en sommes chargés. Autrement, tout se serait écroulé très vite.

Les Nations unies doivent prendre davantage d'initiatives sur le plan politique. L'organisation doit prendre les devants et œuvrer pour obtenir des accords de sécurité ainsi que des solutions et des réponses politiques. Or, cette implication politique s'est révélée trop faible dans le nord de l'Ouganda, comme au Darfour et dans d'autres conflits où les humanitaires ont été les principaux acteurs.

Dans le nord de l'Ouganda, le Département des affaires politiques (DAP) des Nations unies a demandé à l'OCHA de prendre la direction du processus parce que leur représentant n'avait pas le temps de s'en occuper. L'OCHA, par définition, se doit d'être constamment opérationnelle. Ce n'était pas le cas du DAP à l'époque. L'unité de soutien à la médiation et l'équipe de veille du DAP ont été créées pour améliorer les réponses du DAP, manifestement inadaptées dans le nord de l'Ouganda et au Darfour.

En 2003-2004, le conflit du Darfour était encore de faible ampleur, mais il s'aggravait visiblement. Notre seule réaction, au début, a été une aide humanitaire accrue. Nous aurions dû déployer une action plus volontariste et mobiliser les ressources diplomatiques et politiques des Nations unies et des États membres afin d'exercer une pression maximale sur le gouvernement et les forces rebelles, en vue de parvenir à une solution négociée au conflit.

En Ouganda, la situation était identique. Il est tout de même extraordinaire que les Nations unies, ses États membres et la communauté des donateurs dans son ensemble aient pu être à Kampala pendant dix-huit ans et ne pas s'apercevoir que des massacres de la pire espèce s'y déroulaient. Il fallait agir, en l'occurrence, trouver des solutions politiques et sécuritaires, notamment dans cette situation où le gouvernement impliqué montrait clairement qu'il n'était pas en mesure de faire cesser les hostilités.

Que doit-on penser du fait que les Nations unies ont mis fin au mandat de leur envoyé spécial dans les zones d'opération de la LRA ?

À la place de Joaquim Chissano, j'aurais été très déçu et offensé par l'attitude de la LRA et de ses « représentants ». Pour autant, je pense qu'il est encore possible de parvenir à une solution politique dans le nord de l'Ouganda. J'ai évoqué avec Joseph Kony et son adjoint de l'époque, Vincent Otti, la fin des hostilités. Il doit être possible de rencontrer ce qui reste de la base de la LRA, et de les convaincre qu'ils vont mourir s'ils n'acceptent pas d'être réintégrés. Toutefois, si nous ne leur opposons que la force, ils peuvent déplacer des dizaines de milliers de personnes en République démocratique du Congo, dans le Sud-Soudan et en République centrafricaine. Il est très difficile de les tenir en échec dans cette zone.

Justice et négociation

Barney Afako

Avant même que les négociateurs de chaque camp ne commencent à se rencontrer à Juba, en juin 2006, tout laissait supposer que les pourparlers entre le gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) allaient soulever des problèmes épineux. Un an auparavant, la Cour pénale internationale (CPI) avait émis des mandats d'arrêt contre plusieurs dirigeants de la LRA, notamment Joseph Kony, pour des crimes commis dans le nord de l'Ouganda.

Il s'agissait des premiers mandats délivrés par la CPI – et aussi de la première situation qui lui était déférée. Dans le climat d'incertitude qui suivit l'offre de médiation dans le conflit ougandais faite par Salva Kiir Mayardit, le président du gouvernement du Sud-Soudan, il fallut beaucoup de détermination aux responsables sud-soudanais pour faire venir à Juba les parties impliquées, puis, dans un deuxième temps, les observateurs et les bailleurs de fonds internationaux.

C'est sans doute des Nations unies que vint le soutien politique le plus clair et le plus important. Décisive à cet égard, l'intervention de Jan Egeland, alors secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, fut marquée notamment par une visite essentielle à Juba, en novembre 2006, au cours de laquelle il se rendit à la frontière soudano-congolaise pour rencontrer Joseph Kony. La nomination quelques semaines plus tard d'un envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies dans les zones où opérait la LRA marqua le renforcement du rôle de l'ONU et de son soutien au processus de paix. Joaquim Chissano apportait toute son expérience d'ancien président d'un pays sorti d'une sanglante guerre civile par le biais de la négociation.

Même si les motivations de l'ONU reposaient sur des préoccupations humanitaires et des enjeux politiques plus vastes, son implication dans les pourparlers de Juba a contribué à dissiper les interrogations persistantes quant à la légalité du processus. Les premières hésitations surmontées, les acteurs internationaux se montrèrent plus nombreux à soutenir les pourparlers, voire à y participer. Durant les deux années suivantes, on put alors voir à Juba les difficultés critiques que rencontrent les acteurs qui, dans cette nouvelle période marquée par l'existence de la CPI, cherchent à concilier les exigences de la paix et celles de la justice.

De nationalité ougandaise, Barney Afako est juriste et spécialiste des questions liées à la justice de transition. Il a été le principal conseiller du médiateur en chef des pourparlers de Juba. Il a travaillé dans les domaines des droits de l'homme et de la justice pénale en Afrique de l'Est, en Afrique australe et au Royaume-Uni, en tant qu'expert juridique sur les questions relatives à la paix et à la gouvernance auprès d'acteurs de la société civile et d'organismes gouvernementaux et intergouvernementaux. Il exerce également à temps partiel en tant que juge des services de l'immigration au Royaume-Uni.

Le spectre de la CPI

La CPI et le Statut de Rome se sont trouvés au cœur des pourparlers dès le début du processus. Si les autres parties ont adapté leur position, la LRA, qui avait le plus à perdre, est restée campée sur son opposition intransigeante aux procédures devant la CPI. Compte tenu de cette attitude tranchée, la seule question restant sur la table était de savoir sous quelle forme devaient être conduites les poursuites lancées au niveau national.

Tout le monde ne voyait cependant pas d'un bon œil le fait que l'Ouganda réaffirme son droit à faire juger par des tribunaux nationaux des suspects dont le cas avait été déféré devant la CPI. Bien que le Statut de Rome établisse le principe de complémentarité – et donc le fait que la juridiction pénale nationale prévaut sur la CPI – certains parmi les défenseurs de la justice internationale estimaient que les pourparlers allaient porter atteinte à la CPI et s'opposaient par conséquent au processus.

L'Ouganda avait été le premier pays à effectuer auprès de la CPI une demande de saisine sur une situation dans son territoire, et la Cour jouait donc une bonne partie de son prestige et de sa crédibilité sur la suite qui allait être donnée dans cette affaire. La nervosité se fit sentir chez certains acteurs lorsque l'on commença à évoquer la possibilité de poursuites au niveau national. Bien que le procureur ait pris soin dans un premier temps de ne pas faire de déclarations publiques à propos des pourparlers de Juba, son scepticisme quant aux chances de parvenir à un règlement devint de plus en plus évident au fur et à mesure que le processus se poursuivait sans déboucher sur un accord final.

Vers une solution nationale

Au début des pourparlers, les médiateurs étaient parvenus à convaincre les parties de traiter la question de la responsabilité et de la réconciliation en tant que troisième point d'un ordre du jour qui en comptait cinq, une place stratégique permettant une tranquille montée en puissance des discussions jusqu'aux négociations sur la question de la justice. Il s'agissait surtout aussi de placer l'enjeu de la justice pénale dans le contexte le plus approprié, au cœur des



aspects politiques, historiques, sociaux et économiques, qu'il fallait aussi prendre en compte.

Le gouvernement avait souhaité dans un premier temps privilégier l'enjeu du désarmement et de la réinsertion des combattants de la LRA. Utilisant la question de la CPI comme argument dans la négociation, il s'engagea à n'aborder ce problème que lorsque la LRA aurait signé et mis en œuvre l'accord.

Pour la LRA, la perspective de voir ses dirigeants comparaître devant un tribunal international constituait une humiliation politique particulièrement cinglante. Les responsables du mouvement armé voyaient la main du gouvernement ougandais derrière l'action de la CPI : pour eux, le fait que seuls des membres de la LRA aient été inculpés indiquait clairement que la CPI servait les intérêts politiques des autorités ougandaises.

Malgré le fossé existant entre les positions initiales des parties en présence, et malgré les complexités juridiques et les incertitudes entourant la question de la justice, le principal médiateur, Riek Machar, parvint à amener les négociateurs vers des accords susceptibles de résoudre la question de la CPI, principale pierre d'achoppement. Seul un texte juridiquement solide et compatible avec le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, un texte accordant une place appropriée aussi bien à la justice qu'à la réconciliation, avait une chance de rassembler le soutien et la détermination nécessaires pour garantir la pleine application d'un accord.

Un accord laissant le problème de la justice sans solution et qui serait perçu comme un outil de protection pour les auteurs de crimes serait en revanche purement et simplement rejeté, et n'était guère susceptible de conduire au désarmement de la LRA.

Pour favoriser le processus d'appropriation des accords au sein de la population et permettre aux parties d'affiner leurs propres positions à la lumière des réalités du terrain, les médiateurs demandèrent aux parties impliquées dans la négociation de mener des consultations en Ouganda après la signature du premier protocole.

Les composantes de l'accord

Il était nécessaire de parvenir à un accord comportant des éléments suffisamment précis sur les mesures proposées en matière de justice. Il s'agissait non seulement de faciliter la mise en œuvre de l'accord, mais également de donner aux dirigeants de la LRA une indication aussi claire que possible de ce à quoi ils pouvaient s'attendre de la part de la justice. Un accord global permettrait par ailleurs de rassurer les acteurs internationaux impliqués quant à la crédibilité des propositions en matière de justice.

Deux grands accords furent élaborés : le premier, signé en juin 2007, établit les principes de responsabilité et de réconciliation. Il fut complété l'année suivante par une annexe portant sur les mécanismes instaurés. Ces textes vinrent confirmer d'une part le caractère indissociable de la justice et de la réconciliation, d'autre part leur mise en œuvre en Ouganda, dans le cadre à la fois du système de justice classique et de la justice traditionnelle.

Portée par la LRA, la nécessité d'examiner les causes profondes de tous les crimes commis durant le conflit, quels qu'en soient les auteurs, fut retenue. Durant ses consultations sur le terrain, le gouvernement ougandais constata que l'idée d'une commission vérité recueillait un fort soutien. Les négociateurs de la LRA, par ailleurs, obtinrent une avancée sur un autre point clé pour la population : l'engagement que des réparations seraient accordées, à la fois sur une base collective

et sur une base individuelle, aux personnes ayant subi des pertes en raison du conflit.

Conscientes de la nécessité de donner suite aux mandats d'arrêt, les parties s'accordèrent sur la création d'une division spéciale de la Haute Cour ougandaise, qui serait chargée de juger les crimes les plus graves, notamment ceux pour lesquels la CPI avait entamé des poursuites contre les dirigeants de la LRA. Ce tribunal disposerait des services d'instruction, de poursuites et de greffe nécessaires. Conformément aux principes établis dans l'accord, il prononcerait des condamnations « alternatives » et les juges y siégeant tiendraient compte des efforts de chaque personne en vue de la réconciliation, ainsi que de sa volonté de coopérer avec la justice. La plupart des auteurs présumés de crimes seraient toutefois amenés à répondre de leurs actes devant des mécanismes de justice traditionnelle, et pourraient notamment bénéficier d'une amnistie sous condition.

Ayant perdu ses illusions au fil des échecs de l'armée régulière contre les rebelles, une partie de la population touchée par le conflit avait fini par prôner le recours à une approche différente, qui permettrait de sortir de l'impasse militaire. Le retour à la justice traditionnelle lui apportait une solution.

De nombreux chefs traditionnels furent conviés en 2006 aux pourparlers de Juba, en tant qu'observateurs. Ils jouèrent en réalité un rôle de co-médiateurs et se rendirent en RDC auprès des dirigeants de la LRA. La place accordée dans l'accord aux mécanismes de justice traditionnels témoigne de leur poids spécifique.

Avec cet ensemble complet de mesures, les parties voulaient mettre en place les mécanismes nationaux qui se chargeraient des poursuites contre les responsables de la LRA tout en favorisant la réconciliation et la justice réparatrice. Cette double approche se retrouve notamment dans l'importance accordée à la réconciliation, aux besoins des victimes et à la réinsertion des auteurs de crimes.

Évaluation

Les mesures en matière de justice n'étaient pas prises *ex nihilo* ; elles s'inscrivaient dans le cadre d'un processus de paix et devaient donc être perçues comme un facteur de stabilité. Juba ne pouvait toutefois mettre un point final au problème des mandats d'arrêt : cette question était en dernier ressort entre les seules mains des juges de la CPI, lesquels ne pouvaient rien faire tant que des mesures de justice pénale n'avaient pas été prises pour chacun des individus sur lesquels pesait un mandat.

L'incertitude liée à cet inévitable décalage dans le temps plaçait évidemment la LRA dans une position inconfortable. Craignant les conséquences des mandats dont ils faisaient l'objet, les leaders du mouvement se tinrent en effet éloignés de la table des négociations et ne purent guère s'impliquer directement dans le processus. On ne sait au final si leur présence quotidienne aurait modifié l'issue des pourparlers.

S'il est certain qu'une plus grande implication aurait été de nature à renforcer la confiance dans les dirigeants de la LRA, il reste qu'un contact aussi dense et étroit aurait tout aussi bien pu fausser la dynamique d'un processus fondé sur des pourparlers longs et progressant au gré d'équilibres fragiles, au détriment d'un résultat positif des négociations.

Les événements prirent un tour véritablement catastrophique dans les derniers mois de l'année 2007, marqués par l'intensification des tensions au sein de la LRA, qui auraient conduit Joseph Kony à ordonner l'exécution du numéro 2 du mouvement, le très influent Vincent Otti. La délégation de la LRA fut par la suite presque entièrement remaniée, et les rencontres avec la direction du mouvement cessèrent pratiquement. La question de la justice ne fut abordée dans aucun des rares entretiens qui se sont ensuite tenus avec Joseph Kony.

Ce qui restait de la délégation de la LRA s'accommoda du mieux qu'elle put d'une situation aussi troublée, et les négociations progressèrent néanmoins rapidement. Les bailleurs de fonds étaient à bout de patience, et les délégués de la LRA obtinrent un rendez-vous au siège de la CPI à La Haye. Après s'être entretenus avec des représentants du Greffe – mais pas avec le procureur – ils reprirent le chemin de Juba en ayant une vision plus réaliste des suites qui allaient être données aux mandats d'arrêt.

Les parties s'étant mises d'accord sur les principaux mécanismes en matière de justice, les négociateurs de la LRA cherchèrent alors à obtenir l'assurance que l'Ouganda demanderait au Conseil de sécurité de l'ONU un sursis de douze mois concernant les enquêtes et les poursuites contre les dirigeants de la LRA, en application de l'article 16 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Opposée dans un premier temps à cette initiative, la délégation du gouvernement voyait désormais là une manière d'éviter le conflit avec la CPI, qui ne pourrait lui reprocher de ne pas se conformer à son obligation d'arrêter les personnes placées sous mandat d'arrêt et de les remettre à la Cour. Le gouvernement assura qu'il effectuerait la démarche auprès du Conseil de sécurité au moment de la mise en place des mécanismes de justice en Ouganda et, surtout, après que la LRA aurait commencé à regrouper ses combattants en vue de leur désarmement.

L'accord de Juba ne fut pas signé par Joseph Kony, qui demanda des éclaircissements sur la façon dont allaient s'articuler les mécanismes de justice traditionnels et la future division spéciale de la Haute Cour ougandaise, créée à Kampala pour juger les crimes de guerre. Lorsqu'il en eut l'occasion, il n'aborda toutefois jamais ces questions avec des émissaires ou avec les membres de sa délégation.

Malgré ce refus, le gouvernement ougandais fit savoir qu'il allait poursuivre la mise en œuvre de tous les accords. Grâce à d'importants apports extérieurs, la division chargée des crimes de guerre commença à élaborer les dispositions

législatives permettant les poursuites et la mise en place d'autres mécanismes au niveau national.

Quoique louables, ces initiatives lancées de manière unilatérale risquent, si elles sont mises en œuvre sans l'intervention des mécanismes de contrôle prévus dans l'accord, de perdre le bénéfice des modalités spécifiques prévues pour rendre les accords acceptables aux yeux de la LRA et des populations concernées.

Les leçons de Juba

Malgré le refus réitéré de la LRA de parapher les accords, et dans un contexte marqué par la reprise des opérations militaires, le gouvernement ougandais pense que la signature des accords serait suivie de leur mise en œuvre. Quelles que soient les chances de parvenir à un tel résultat, il reste que le processus de négociations qui a débouché sur l'Accord de paix final est porteur d'enseignements pour de futurs processus.

Juba a montré que les tensions existant entre les efforts en faveur de la justice et les initiatives d'établissement de la paix posent des problèmes bien réels, prenant un caractère particulièrement aigu lorsqu'un tribunal international est déjà intervenu dans une situation. Les médiateurs ne peuvent pas écarter la complexité juridique et politique de cette situation, pas plus qu'ils ne peuvent se montrer ambigus quant aux avantages du dialogue. Ils doivent faire preuve de détermination et chercher avant tout un chemin prudent vers un règlement réaliste. Pour aboutir à des solutions viables, les négociations doivent bénéficier d'une expertise sérieuse et objective portant sur les aspects juridiques au plan national comme au plan international. Il a ainsi fallu à Juba toute l'implication de l'équipe de juristes travaillant avec les médiateurs et les deux délégations pour démêler une situation juridique complexe.

L'expertise juridique n'est toutefois pas suffisante en soi pour aboutir à un accord. Elle ne doit pas jouer une part trop prépondérante dans l'accord et ne pas reléguer les acteurs à un rôle marginal. Dans les négociations où la question de la justice constitue une menace pour l'une ou l'autre partie, il faut déployer des efforts constants pour expliquer à ceux qui ont le plus à perdre les solutions et les modalités proposées. Un tel processus ne doit pas être mené à la hâte.

Un processus de négociation auquel participent un large éventail d'acteurs issus des instances locales, nationales, régionales et internationales, soit en tant qu'observateurs, soit d'une autre manière auprès des parties intéressées, aura davantage de chance de déboucher sur un accord final susceptible d'être respecté par tous. Lorsque différentes notions de la justice s'affrontent, le soutien clair des groupes de la société est un élément essentiel pour le déroulement du processus et la crédibilité de l'accord qui en résulte.

C'est pourquoi les médiateurs ont demandé aux parties de mettre en place au plan national des consultations sur les questions de justice, dans l'espoir de recueillir un soutien plus fort et des contributions d'une plus grande partie de la population.

Cet élargissement revêt une importance toute particulière car dans les négociations marquées par un conflit d'intérêts entre l'établissement de la paix et la recherche de la justice, les populations concernées sont des acteurs essentiels, des acteurs qui paient le plus lourd tribut à la guerre et sont le plus fortement touchés par les conséquences de l'échec d'un processus de paix. Les négociations gagnent en légitimité lorsque l'on donne à ces acteurs une vraie possibilité de se prononcer sur les enjeux.

Principaux textes et accords

Documents concernant le processus de paix de Juba de 2006-2008

Affaires instruites par la CPI contre les commandants de la LRA : www.icc-cpi.int

Les documents mentionnés ci-après sont disponibles (en anglais) sur :

<http://northernuganda.usvpp.gov/downloads.html>

www.beyondjuba.org/peace_agreements.php

www.csopnu.net/educa

Points à l'ordre du jour des pourparlers de Juba :

1. **Cessation des hostilités** – 26 août 2006 (et annexes)
2. **Accord sur les solutions globales** – 2 mai 2007

3. Accord sur la responsabilité et la réconciliation

– 29 juin 2007

4. Accord sur un cessez-le-feu permanent

– 23 février 2008

5. Accord sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion – février 2008

Accord de paix final entre le gouvernement de la République de l'Ouganda et l'Armée/Mouvement de Résistance du Seigneur, Juba, Sud-Soudan, et calendrier de mise en œuvre (non signé par le commandement de la LRA)

Déclaration prise à l'issue de la consultation entre les parties prenantes sur le processus de Juba, Munyonyo, Kampala – 5 novembre 2008

Chronologie

Pour la période antérieure à 2002, vous trouverez une chronologie plus détaillée (en anglais) dans le n° 11 de la revue *Accord*, intitulé *Protracted conflict, elusive peace: Initiatives to end the violence in northern Uganda et disponible sur www.c-r.org*.

1986–1988

Joseph Kony constitue un mouvement combattant avec des éléments issus d'anciens groupes rebelles. C'est la future Armée de résistance du Seigneur (LRA, *Lord's Resistance Army*).

1989–1992

Les combats entre la LRA et l'armée ougandaise s'intensifient. Les forces gouvernementales sont accusées de commettre de graves violations des droits de l'homme. Le gouvernement commence à déplacer les civils des zones touchées par le conflit dans des camps.

1993–1994

Première tentative en vue de trouver une solution négociée, menée par Betty Bigombe, ministre ougandaise chargée de la pacification du nord. Les combats s'intensifient après l'échec de cette initiative.

À l'invitation du gouvernement de Khartoum, la LRA installe ses bases dans la région soudanaise de l'Équatoria oriental. Le Soudan commence à fournir des armes et d'autres moyens à la LRA.

1995–1996

Recrudescence des violences de la LRA contre la population civile. Les enlèvements de personnes deviennent monnaie courante. La LRA annonce un cessez-le-feu afin que la population puisse se rendre aux urnes pour les élections de 1996.

1997–1998

Des Ougandais vivant à l'étranger lancent une initiative en vue d'un règlement négocié. Les affrontements redoublent après l'échec de cette nouvelle tentative.

1999–2000

La LRA est contenue au Soudan durant la majeure partie de l'année 1999, ce qui permet à une partie de la population civile de quitter les camps. Le gouvernement ougandais promulgue une loi d'amnistie. De nouveaux efforts en vue d'une solution négociée sont lancés, cette fois par la Fondation Carter. L'insécurité persiste néanmoins dans le nord de l'Ouganda, où les camps abritent désormais 400 000 personnes déplacées.

2001

L'initiative de la Fondation Carter conduit au rétablissement des relations diplomatiques entre l'Ouganda et le Soudan. La période électorale est marquée par un calme relatif. Le cessez-le-feu provisoire décrété en juin permet l'établissement d'un contact entre des commandants de la LRA et l'armée ougandaise.

2002

Février – La LRA lance de nouvelles attaques.

Mars – Le Soudan et l'Ouganda signent un accord en vue de faire échec à la LRA. L'armée ougandaise lance une offensive contre la LRA dans le sud du Soudan, l'opération *Poing de fer (Iron Fist)*. Les rebelles se replient dans le nord de l'Ouganda, intensifiant les attaques contre la population civile. Des centaines de milliers de personnes sont contraintes de quitter leur foyer.

Août – Le président ougandais, Yoweri Museveni, propose un cessez-le-feu temporaire afin de permettre l'ouverture de négociations, mais pose des conditions qui sont rejetées par la LRA. Les pourparlers n'ont pas lieu et les hostilités reprennent.

Octobre – Le gouvernement ougandais ordonne le retour d'un grand nombre de civils dans des camps pour personnes déplacées. La LRA poursuit ses opérations. Selon certaines informations, le gouvernement soudanais renforce son soutien aux rebelles.

2003

Mars – Joseph Kony annonce un cessez-le-feu unilatéral, qui est accepté quelques jours plus tard par le président Museveni. Celui-ci désigne une équipe chargée de mettre en place des négociations. Les pourparlers n'ont pas lieu et le gouvernement se retire du cessez-le-feu en avril.

Septembre – Un accord-cadre est signé entre le gouvernement du Soudan et l'Armée/Mouvement populaire de libération du Soudan (APLS/MPLS, *People's Liberation Movement/Army*), ce qui suppose que Khartoum continue à soutenir la LRA. Le mouvement combattant réorganise alors sa structure de commandement, fait l'acquisition de grandes quantités d'armement et accroît sa zone d'intervention en Ouganda, en particulier vers l'est, dans les secteurs de Lango et de Teso.

Novembre – Après s'être rendu dans le nord de l'Ouganda, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires, Jan Egeland, décrit la situation comme « *la plus oubliée des situations d'urgence humanitaire de cette ampleur dans le monde aujourd'hui* ». Plus d'un million de civils se trouvent alors dans les camps de personnes déplacées.

Décembre – Le président Museveni saisit la Cour pénale internationale (CPI) de la situation dans le nord de l'Ouganda.

2004

Janvier – Le procureur de la CPI commence l'examen de la situation dans le nord de l'Ouganda. Une enquête est officiellement ouverte en juillet.

Février – Plus de 300 personnes sont massacrées par les rebelles de la LRA dans un camp de personnes déplacées du district de Lira, dans le nord-est de l'Ouganda.

Mars – Les Forces de défense populaire de l'Ouganda (UPDF, l'armée régulière) lancent une nouvelle offensive contre la

LRA dans le sud du Soudan, l'opération *Poing de fer II*.

Novembre – Une initiative lancée au début de l'année par l'ancienne médiatrice Betty Bigombe progresse. La LRA et le gouvernement ougandais semblent ouverts à la négociation. Le président Museveni déclare un cessez-le-feu, qui permet aux combattants de la LRA de se regrouper.

Décembre – Le gouvernement et la LRA entament un dialogue direct. Les espoirs de parvenir à un accord sont grands. Betty Bigombe se rend en effet dans un endroit reculé à la frontière soudanaise afin de rencontrer de hauts dirigeants de la LRA, notamment le numéro 2 du mouvement, Vincent Otti. Le gouvernement fixe la date butoir du 31 décembre pour la signature d'un accord de paix par Joseph Kony.

2005

Janvier – Les affrontements entre la LRA et les forces ougandaises reprennent le 1^{er} janvier. Les pourparlers organisés par Betty Bigombe se poursuivent néanmoins. Vincent Otti et Sam Kolo, un autre haut responsable de la LRA, y participent. L'APLS/MPLS et le gouvernement soudanais signent un Accord de paix global, qui prévoit la création d'une entité semi-autonome dans le sud du Soudan.

Février – Le président Museveni déclare un nouveau cessez-le-feu temporaire. Les pourparlers se poursuivent, malgré la persistance des combats. Le principal négociateur de la LRA, Sam Kolo, se rend aux autorités ougandaises. Les communications sont rompues.

Juillet – Dans le cadre de son enquête sur la situation en Ouganda, la CPI délivre sous scellés cinq mandats d'arrêt – ce sont les premiers émis par la juridiction nouvellement créée.

Septembre – Un premier groupe de combattants de la LRA s'établit en République démocratique du Congo (RDC), dans le parc national de la Garamba (Province-Orientale). Le président congolais Joseph Kabila lance un ultimatum exigeant le départ de la LRA. Le président Museveni menace d'envoyer les soldats ougandais en RDC

si les rebelles ne sont pas chassés du territoire congolais.

Octobre – La CPI lève les scellés des cinq mandats d'arrêt visant les commandants de la LRA – dont Joseph Kony. Betty Bigombe déclare que les mandats d'arrêt vont rendre difficile l'obtention d'une paix négociée. L'initiative qu'elle avait lancée s'achève.

Décembre – Premiers signes suggérant que le gouvernement du Sud-Soudan serait prêt à intervenir en tant que médiateur dans de nouveaux pourparlers.

2006

Janvier – Lors d'une calamiteuse mission de reconnaissance menée contre des positions de la LRA dans le parc national de la Garamba, huit casques bleus guatémaltèques de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) trouvent la mort, sous des balles tirées par leur propre camp.

Avril – Une première rencontre a lieu entre Vincent Otti et le vice-président du gouvernement du Sud-Soudan, Riek Machar.

Mai – Rencontre entre Joseph Kony et Riek Machar. Des images montrant Riek Machar en train de remettre 10 000 dollars américains au chef rebelle sont diffusées et déclenchent une vive polémique.

Juin – À l'issue d'un troisième déplacement de Riek Machar dans la brousse, Joseph Kony nomme une délégation chargée de représenter la LRA/M lors de pourparlers de paix. Le gouvernement du Sud-Soudan prend contact avec les autorités ougandaises dans l'optique de les amener à participer à des pourparlers de paix à Juba.

Juillet – Des pourparlers de paix entre le gouvernement ougandais et la LRA débutent au Sud-Soudan, sous la médiation de Riek Machar. Bien que de nombreux efforts aient été déployés pour intégrer Vincent Otti dans la délégation de la LRA/M, celle-ci est finalement emmenée par Martin Ojul. Ruhakana Ruguna, ministre de l'Intérieur, se trouve à la

tête de la délégation ougandaise. Une importante délégation composée de responsables de la société civile et de personnalités politiques venus du Soudan et d'Ouganda, ainsi que de proches de combattants de la LRA, se rend à Ri-Kwangba (Soudan) pour plusieurs jours de rencontres avec la LRA. Joseph Kony présente ses excuses aux Acholis d'Ouganda et du Soudan pour les atrocités commises.

12 août – Raska Lukwiya, l'un des cinq commandants de la LRA placés sous le coup d'un mandat de la CPI, est tué lors d'un affrontement avec les forces ougandaises.

26 août – Le gouvernement ougandais et la LRA/M signent l'Accord de cessation des hostilités, qui entre en vigueur le 29 août. Il prévoit le regroupement des combattants de la LRA dans deux zones sûres au Sud-Soudan, Owiny Ki-Bul and Ri-Kwangba, l'armée ougandaise devant pour sa part leur garantir le passage.

Septembre – Sur fond d'accusations de rupture de l'Accord de cessation des hostilités, les discussions sur les enjeux cruciaux de la réconciliation, de la justice et des « solutions globales » aux problèmes du nord de l'Ouganda se poursuivent.

Octobre – Une équipe de surveillance de l'Accord de cessation des hostilités, constituée de représentants du gouvernement ougandais, de la LRA et du gouvernement du Sud-Soudan, se rend dans les lieux de rassemblement afin d'enquêter sur les accusations. Le président Museveni participe en personne aux pourparlers de Juba. Les attaques dans le nord de l'Ouganda se font moins nombreuses.

Novembre – Signature du premier addendum à l'Accord de cessation des hostilités, qui prolonge le cessez-le-feu afin de donner à la LRA davantage de temps pour se regrouper dans les lieux de rassemblement, où l'organisation de secours Caritas distribue de l'aide et de la nourriture. Les troupes de la LRA, cependant, ne se regroupent pas. À Juba, les pourparlers marquent le pas, les délégués de la LRA devant se

rendre à la Garamba pour consulter les dirigeants du mouvement.

Décembre – Le secrétaire général des Nations unies nomme l'ancien président mozambicain Joaquim Chissano comme représentant spécial dans les zones où opère la LRA. Des affrontements entre la LRA et les forces ougandaises sont signalés en dehors des « zones sûres ». À Juba, les pourparlers reprennent le 14 décembre. Un second addendum à l'Accord de cessation des hostilités est signé le 16 décembre. Il repousse une nouvelle fois l'échéance pour la fin de l'opération de regroupement.

2007

Janvier – À Juba, la délégation de la LRA exige que les pourparlers se tiennent en un autre lieu et fait part de son mécontentement quant à la médiation de Riek Machar. Les discussions s'arrêtent. Les dirigeants de la LRA refusent de rencontrer Joaquim Chissano.

Février – La situation reste bloquée. Selon certaines rumeurs, des éléments de la LRA se dirigent vers la République centrafricaine. La plus grande partie des forces de la LRA se trouvent désormais en RDC et au Sud-Soudan.

Mars – Joaquim Chissano parvient à rencontrer Joseph Kony et annonce la reprise des pourparlers à la mi-avril.

Avril – Un troisième addendum est signé. Il prolonge jusqu'à août 2007 l'échéance pour le regroupement des soldats de la LRA. Les pourparlers sur le fond reprennent le 26 avril.

Mai – Les parties parviennent à un accord sur la question des « solutions globales » aux problèmes dans le nord de l'Ouganda. La délégation de la LRA repart à la Garamba pour évoquer le point suivant de l'ordre du jour, la justice et la responsabilité. Les pourparlers reprennent le 31 mai.

Juin – Le 29 juin, les parties signent un accord concernant les principes généraux en matière de responsabilité et de réconciliation, qui prévoit le recours conjoint à la justice nationale et à des mécanismes traditionnels.

Septembre – Le président Museveni et son homologue congolais Joseph

Kabila signent un accord fixant un délai de quatre-vingt-dix jours pour le départ de RDC des combattants de la LRA, avant le déclenchement d'une intervention militaire. La LRA et le gouvernement ougandais poursuivent leurs consultations avec les parties prenantes.

Octobre – Après l'arrestation du numéro 2 du mouvement, Vincent Otti, par Joseph Kony, un haut commandant de la LRA, Opiyo Makasi, se rend aux forces congolaises en RDC. Certaines informations font état de la mort de Vincent Otti. Le gouvernement ougandais lance le Plan pour la paix, la reprise et le développement dans le nord de l'Ouganda.

Novembre – Une équipe de négociation de la LRA arrive en Ouganda pour démarrer des consultations sur le contenu précis de l'accord sur la responsabilité et la réconciliation. Elle s'entretient avec le président Museveni le 3 novembre et l'engage à demander à la CPI la suspension des mandats d'arrêt. L'Accord de cessation des hostilités est prolongé pour la quatrième fois. La confirmation de la mort de Vincent Otti marque le début d'une période de communication réduite avec le commandement de la LRA.

2008

Janvier – Les pourparlers reprennent à Juba le 30 janvier. Joseph Kony procède à des changements dans la délégation de la LRA et David Matsanga devient le négociateur principal, en remplacement de Martin Ojul. Les parties conviennent de prolonger une nouvelle fois l'Accord de cessation des hostilités.

Février – Un protocole prévoyant la mise en place d'un cessez-le-feu permanent est signé le 23 février. Deux accords sont conclus le 29 février, l'un sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'autre sur la mise en œuvre et la surveillance des protocoles. Avec les textes signés précédemment, les cinq éléments de l'Accord de paix final sont réunis. L'Accord de cessation des hostilités est prolongé jusqu'au 28 mars.

Mars – L'Accord de cessation des hostilités est de nouveau prolongé.

Avril – Joseph Kony ne se présente

pas à la cérémonie de signature. David Matsanga est démis de ses fonctions de principal négociateur. La LRA multiplie les attaques et les enlèvements en RDC et au Sud-Soudan.

Juin – Malgré l'irritation croissante du gouvernement ougandais, le médiateur continue de déployer des efforts pour sauver l'accord. Joseph Kony déclare à des journalistes qu'il souhaite reprendre les négociations, mais à la condition que la CPI lève le mandat d'arrêt pesant sur lui.

Septembre – Joseph Kony fait une nouvelle fois faux bond à ses interlocuteurs, en raison du maintien des mandats d'arrêt explique-t-il. Les attaques de la LRA en RDC s'intensifient.

Novembre – Riek Machar réunit un grand nombre d'acteurs à Kampala le 5 novembre. La conférence demande que Joseph Kony signe l'Accord de paix final avant le 30 novembre. Une rencontre entre Joseph Kony, Joaquim Chissano et Riek Machar, prévue le 28 novembre, est annulée.

Décembre – Le processus de Juba est clos officiellement le 2 décembre. La possibilité est toutefois laissée à Joseph Kony de signer l'Accord de paix final à une date ultérieure. Le 14 décembre, les forces ougandaises, congolaises et sud-soudanaises, soutenues par l'armée des États-Unis, lancent une offensive conjointe contre la LRA, l'opération *Coup de tonnerre* (*Lightning Thunder*). La base de la LRA dans le parc national de la Garamba est ciblée par des tirs aériens, qui n'infligent que peu de pertes aux rebelles. Joseph Kony prend la fuite. La LRA réplique par une vague d'atrocités contre les civils en RDC et au Sud-Soudan, perpétrant notamment des massacres et des enlèvements massifs.

2009

L'opération *Coup de tonnerre* est officiellement arrêtée en mars, mais des actions sont menées de manière ponctuelle toute l'année. Les représentants de la LRA/M réclament un cessez-le-feu général afin de clarifier certaines questions relatives à l'accord sur la justice et la responsabilité et à celui sur le désarmement. Riek Machar exprime son soutien à une solution non militaire.

Pour aller plus loin

Afako, Barney. (2003) Pursuing Peace in Northern Uganda: Lessons from Peace Initiatives, Commissioned by Civil Society Organizations for Peace in Northern Uganda.

Allen, Tim. (2006) *Trial Justice: The International Criminal Court and the Lord's Resistance Army*, London: Zed Press.

Allen, Tim and Schomerus, Mareike. (2006) *A Hard Homecoming: Lessons learned from the reception centre process on effective interventions for former 'abductees' in northern Uganda*, Washington DC/Kampala: USAID/ UNICEF.

Allen, Tim and Vlassenroot, Koen. (eds.) (2010) *The Lord's Resistance Army: Myths and Realities*, London: Zed Press.

Atkinson, Ronald R. (2009) *From Uganda to the Congo and Beyond: Pursuing the Lord's Resistance Army*, New York: International Peace Institute.

Beyond Juba Project. (2008) *Is The PRDP Politics As Usual? Update on The Implementation of Uganda's Peace, Recovery and Development Plan*, The Beyond Juba Project, Briefing Note No. 2, December 2008.

Branch, Adam. (2007) 'Uganda's Civil War and the Politics of ICC Intervention.' *Ethics and International Affairs*, Vol. 21, No. 2, Summer 2007. pp179-198.

Branch, Adam. (2008) 'Against Humanitarian Impunity: Rethinking Responsibility for Displacement and Disaster in Northern Uganda.' *Journal of Intervention and Statebuilding*, Vol. 2, Issue 2, June 2008. pp151 - 173.

Branch, Adam. (2009) *Ethnojustice: The Theory and Practice of Traditional Justice in Uganda*, presented at 2008 American Political Science Association annual meeting. <http://www-rohan.sdsu.edu/~abranch/Publications/Ethnojustice--Branch.pdf>

Dolan, Chris and Bagenda, Emmanuel. (2004) *Militarisation & its Impacts: Northern Uganda Strategic Conflict Assessment*, London: Christian Aid.

Dolan, Chris. (2009) *Social Torture: The Case of Northern Uganda 1986-2006*, London: Berghahn Books.

Egeland, Jan. (2008) *A Billion Lives: An eyewitness report from the frontlines of humanity*, New York: Simon & Schuster.

Finnström, Sverker and Atkinson, Ron. (2008) 'Building a sustainable peace in northern Uganda', *Horn of Africa Bulletin*, April 2008.

Finnström, Sverker. (2008) *Living with Bad Surroundings: War, History, and Everyday Moments in Northern Uganda*, USA: Duke University Press.

Finnström, Sverker. (2008) 'An African hell of colonial imagination? The Lord's Resistance Army/Movement in Uganda, another story'. *Politique Africaine*, No 112, pp119-139.

Finnström, Sverker. (2006) 'Meaningful rebels? Young adult perceptions on the Lord's Resistance Movement/Army in Uganda.' in Christiansen, Catrine; Utas, Mats and Vigh, Henrik E. (eds.) *Navigating youth, generating adulthood: Social becoming in an African context*, Uppsala: The Nordic Africa Institute.

Green, Matthew. (2008) *The Wizard of the Nile: The Hunt for Africa's Most Wanted*, London: Portobello.

Human Rights Focus. (2007) *Fostering the Transition in Acholiland: From War to Peace, From Camps to Home*, Gulu: Human Rights Focus.

Human Rights and Peace Centre. *Listen to the People: A Call for an Inclusive Approach to the Peace Process in Northern Uganda*, Kampala: Human Rights and Peace Centre, Faculty of Law, Makerere University.

International Crisis Group. (2005) *Shock Therapy for Northern Uganda's Peace Process*, International Crisis Group, Africa Briefing, No. 23. 11 April 2005.

International Crisis Group. (2005) *Building a Comprehensive Peace Strategy for Northern Uganda*, International Crisis Group, Africa Briefing, No. 27. 23 June 2005.

International Crisis Group. (2008) *Northern Uganda: The Road to Peace, With or Without Kony*, International Crisis Group, Africa Report, No. 146. 10 December 2008.

Justice and Reconciliation Project. (2007) 'Abomination': *Local Beliefs and International Justice*, Liu Institute for Global Issues & The Gulu District NGO Forum, Field Notes, No. 5. September 2007.

Lomo, Zachary and Hovil, Lucy. (2004) *Behind the Violence: Causes, Consequences and the Search for Solutions to the War in Northern Uganda*, Refugee Law Project Working Paper, No. 11. February 2004.

Prendergast, John. (2007) *Let's Make a Deal: Leverage Needed in Northern Uganda Peace Talks*, Enough Project Strategy Paper No. 6. August 2007.

Schomerus, Mareike. (2007) *The Lord's Resistance Army in Sudan: A History and Overview*, Geneva: Small Arms Survey.

Schomerus, Mareike. (2008) *Violent Legacies: Insecurity in Sudan's Eastern and Central Equatoria*, Geneva: Small Arms Survey.

Schomerus, Mareike. (2008) *Perilous Border: Sudanese affected by the Sudan-Uganda border*, London: Conciliation Resources.

Schomerus, Mareike and Tumutegyeize, Kennedy. (2009) *After Operation Lightning Thunder: Protecting Communities and Building Peace*, London: Conciliation Resources.

Sites web

Informations sur les activités de Conciliation Resources en Ouganda, au Soudan, en RDC et en République centrafricaine, et sur les publications concernant ce programme www.c-r.org/our-work/uganda

Acholi Religious Leaders Peace Initiative www.km-net.org.uk

ACORD www.acordinternational.org/index.php/base/uganda

Amnesty International Uganda www.amnesty.org

Beyond Juba www.beyondjuba.org

The Carter Centre www.cartercenter.org

Civil Society Organisations for Peace in Northern Uganda www.csopnu.net

Enough www.enoughproject.org

Gouvernement du Sud-Soudan www.gossmmission.org

Gouvernement du Soudan www.sudan.gov.sd

Gouvernement de l'Ouganda www.statehouse.go.ug

Human Rights Focus www.hurifo.org

Kacoke Madit www.km-net.org.uk

Refugee Law Project, Makerere University www.refugeelawproject.org

Resolve Uganda www.resolveuganda.org

Survey for War-Affected Youth <http://chrisblattman.com/projects/sway/>

USAID www.usaid.gov

Organes de presse locaux

The East African www.theeastafrican.co.ke

The Monitor online www.monitor.co.ug

New Vision online www.newvision.co.ug

Sudan net www.sudan.net

Sudan Tribune www.sudantribune.com

Précédents numéros

Accord : an international review of peace initiatives est publiée par Conciliation Resources. Avec le projet Accord et ses publications sur les conflits et la recherche de la paix, Conciliation Resources entend nourrir et renforcer les processus de paix.



Whose peace is it anyway? connecting Somali and international peacemaking

Issue 21 | 2010

Somali peace processes have achieved successes that are often overlooked. *Accord* 21 seeks to inform better understanding and complementarity between indigenous Somali and international peacemaking policy and practice.



Choosing to engage: armed groups and peace processes

Issue 16 | 2005

Non-state armed groups, key actors in many internal armed conflicts, have participated in peace processes across the world. This issue draws on these experiences to explore the case for engaging with armed groups, and the different options, roles and challenges for such engagement.



Reconfiguring politics: the Indonesia-Aceh peace process

Issue 20 | 2008

In 2005, the Indonesian government and the Free Aceh Movement (GAM) agreed a settlement ending 30 years of armed conflict. *Accord* 20 explores how that agreement was reached and subsequent challenges to its implementation.



From military peace to social justice? The Angola peace process

Issue 15 | 2004

The Luena Memorandum of 2002 brought an end to Angola's 27-year civil war. This issue reviews Angola's history of peacemaking efforts, and analyses the challenges remaining if the absence of violence is to develop into a sustainable and just peace.



Powers of persuasion: incentives, sanctions and conditionality in peacemaking

Issue 19 | 2008

International policymakers frequently use incentives, sanctions and conditionality as tools to influence intra-state conflicts. Using a range of case studies, this issue asks whether and how these tools constructively influence conflict parties' engagement in peacemaking initiatives.



Alternatives to war: Colombia's peace processes

Issue 14 | 2004

This issue provides an overview of more than 25 years of peace initiatives with Colombia's guerrilla and paramilitary groups. It includes analysis of civil society efforts at local, regional and national levels and identifies the necessary elements of a new model of conflict resolution.



Peace by piece: addressing Sudan's conflicts

Issue 18 | 2006

This issue reviews the peace process that led to the 2005 Comprehensive Peace Agreement in Sudan, exploring the issues remaining to be tackled and arguing that future Sudanese initiatives must be more inclusive and better coordinated.



Owning the process: public participation in peacemaking

Issue 13 | 2002

The first thematic publication documents mechanisms for public participation in peacemaking. It features extended studies looking at how people were enabled to participate in political processes in Guatemala, Mali and South Africa. It also contains shorter pieces from Colombia, Northern Ireland and the Philippines.



The limits of leadership: elites and societies in the Nagorny Karabakh peace process

Issue 17 | 2005

Since the 1994 ceasefire, the conflict between Azerbaijan and Armenia over Nagorny Karabakh has remained deadlocked. This issue explores the dynamics of polarization, the obstacles to a sustainable agreement and the challenge of overcoming resistance to compromise.



Weaving consensus: The Papua New Guinea – Bougainville peace process

Issue 12 | 2002

Accord 12 documents efforts leading to the Bougainville Peace Agreement of 2001. The issue describes an indigenous process that drew on the strengths of Melanesian traditions, as well as innovative roles played by international third parties.



Protracted conflict, elusive peace: initiatives to end the violence in northern Uganda

Issue 11 | 2002

While a meaningful peace process in Northern Uganda remains elusive, this issue documents significant peacemaking initiatives undertaken by internal and external actors and analyses their impact on the dynamics of the conflict and attempts to find peace.



Politics of compromise: the Tajikistan peace process

Issue 10 | 2001

Accord 10 describes the aspirations of the parties to the conflict in Tajikistan and documents the negotiation process leading to the General Agreement of June 1997. It looks at the role of the international community, led by the UN, as well as local civil society, in reaching a negotiated settlement.



Paying the price: the Sierra Leone peace process

Issue 9 | 2000

The Lomé Peace Agreement of July 1999 sought to bring an end to one of the most brutal civil wars of recent times. Accord 9 explores earlier attempts to bring the conflict to an end and in doing so seeks to draw valuable lessons for Sierra Leone's transition.



Striking a balance: the Northern Ireland peace process

Issue 8 | 1999

Accord 8 explores the factors that led to the negotiations resulting in the Belfast Agreement, describing the complex underlying forces and the development of an environment for peace.

2003: Supplement issue



A question of sovereignty: the Georgia–Abkhazia peace process

Issue 7 | 1999

The publication explores the background and issues at the heart of the Georgia–Abkhazia conflict, provides a unique insight into a political stalemate and points towards possible avenues out of deadlock.



Compromising on Autonomy: Mindanao in Transition

Issue 6 | 1999

The GRP-MNLF 1996 Peace Agreement was a milestone in many ways. The publication analyses features of peacemaking in Mindanao and examines the challenges of implementation.

2003: Supplement issue



Safeguarding Peace: Cambodia's Constitutional Challenge

Issue 5 | 1998

This publication documents issues around the signing of the 1991 Paris agreements which officially «brought to an end» Cambodia's long war and the violent collapse of the country's governing coalition in July 1997.



Demanding Sacrifice: War and Negotiation in Sri Lanka

Issue 4 | 1998

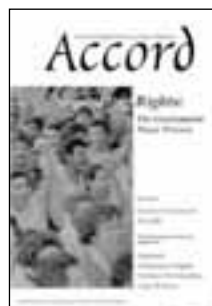
The Sri Lanka issue documents the cycles of ethnic/national conflict which have blighted the country since 1983. It analyses negotiations and other peace initiatives that have taken place since 1993 and outlines fundamental issues that need to be confronted in future peacemaking efforts.



The Mozambican Peace Process in Perspective

Issue 3 | 1998

The Mozambique issue documents the diverse initiatives which drove the parties to a negotiated settlement of the conflict as well as illustrating the impact of changing regional and international dynamics on Mozambique.



Negotiating Rights: The Guatemalan Peace Process

Issue 2 | 1997

The signing of the peace agreement in 1996 brought an end to 36 years of civil war in Guatemala. The publication analyses issues of impunity, indigenous rights, political participation and land reform.



The Liberian Peace Process 1990–1996

Issue 1 | 1996

The Liberia issue documents the lengthy and fractious Liberian peace process and provides insight into why thirteen individual peace accords collapsed in half as many years.

Le prochain numéro de la revue *Accord*, à paraître en 2010, portera sur les conflits transfrontaliers et leurs résolution.



Initiatives pour mettre un terme à la violence dans le nord de l'Ouganda

2002-2009 et le processus de paix de Juba



La guerre entre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et le gouvernement ougandais est l'une des plus longues que le continent africain a connu jusqu'à présent. Deux ans après l'arrêt du processus de paix de Juba, l'insurrection de la LRA a franchi les frontières du nord de l'Ouganda et les violences touchent désormais les civils en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan. Les opérations militaires menées contre la LRA par l'Ouganda et d'autres États ont accru l'insécurité pour les populations civiles, sans pour autant résoudre le conflit.

Les pourparlers organisés à Juba ont ouvert une occasion sans précédent de mettre un terme à la guerre. Les négociations menées sous l'égide du gouvernement du Sud-Soudan ont abouti à une cessation des hostilités qui a permis à des milliers de personnes déplacées en Ouganda de regagner leur foyer, a redonné espoir à une population acholi en proie à de très grandes difficultés et fait émerger les composantes d'un accord de paix.



Le processus de Juba s'est néanmoins heurté à de nombreux problèmes : implication politique insuffisante de la part du gouvernement ougandais, déficit d'autorité et de légitimité de la délégation de la LRA aux pourparlers et difficultés liées à la question de la justice. Le chef de la LRA, Joseph Kony, a au bout du compte refusé de signer l'Accord de paix final. Mais s'il reste des obstacles à la paix, le processus de Juba est porteur d'enseignements pour l'avenir.

Ce complément au n° 11 de la revue *Accord* publié en 2002 et intitulé *Protracted conflict, elusive peace: initiatives to end the violence in northern Uganda* (2002) revient sur les faits survenus entre 2002 et 2009. Il s'attache particulièrement au processus de paix de Juba, et notamment aux questions liées à la justice, à la nature de l'engagement de la communauté internationale et aux conséquences des offensives militaires sur la dynamique du conflit. Les enseignements qui s'en dégagent doivent contribuer à faire progresser les initiatives menées en faveur de la paix dans la région, ainsi que les processus de paix ailleurs dans le monde.

« Ce numéro d'Accord offre une analyse exhaustive, pertinente et opportune du processus de Juba. Il contient de très intéressants enseignements et éclairages sur la LRA, et devrait nous aider dans nos efforts en vue d'une résolution pacifique du conflit dans le nord de l'Ouganda. »

Norbert Mao, président du district ougandais de Gulu

Conciliation Resources et la revue *Accord*

Conciliation Resources est une organisation non gouvernementale internationale soutenant les personnes qui travaillent à la prévention de la violence, à la promotion de la justice et à la transformation des conflits armés. Avec le projet *Accord* et ses publications sur les conflits et la recherche de la paix, Conciliation Resources entend nourrir et renforcer les processus de paix.

Tous les numéros de la série *Accord* sont téléchargeables dans leur version intégrale (en anglais et, pour certains, dans d'autres langues) sur le site web de Conciliation Resources : www.c-r.org.